



**RECUEIL**

**DES**

**ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ  
ET DE LA LÉGALITÉ**

**N° Spécial**

**21 Décembre 2018**

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**  
**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**  
**N° Spécial DCL du 21 Décembre 2018**

**SOMMAIRE**

<b>Arrêtés</b>	<b>Date</b>	<b>DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE</b>	<b>Page</b>
DCL/BRGE N° 2018-281	20.12.2018	<b>Arrêté DCL-BRGE n° 2018-281 portant dérogation à la règle du repos dominical pour les salariés des établissements ayant subi des pertes suite aux manifestations de novembre 2018</b>	2
DCL/BRGE N° 2018-280	20.12.2018	<b>Arrêté DCL-BRGE n°2018/280 portant dérogation à la règle du repos dominical pour les salariés des établissements ayant subi des pertes suite aux manifestations de novembre 2018</b>	2
DCL/ BCLI N° 2018-245	19.12.2018	<b>Arrêté DCL/BCLI n°2018-245 du 19 décembre 2018 portant dissolution du syndicat mixte de l'Ile de Monsieur</b>	64

**Arrêté DCL-BRGE n°2018-281 portant dérogation à la règle du repos dominical pour les salariés des établissements ayant subi des pertes suite aux manifestations de novembre 2018**

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE  
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

**Vu** le code du travail, et notamment ses articles L.3132-1, L.3132-3, L.3132-20 à L.3132-25-4 et R.3132-16 à R.3132-20-1,

**Vu** l'instruction DGT/RT3/2018/262 du 29 novembre 2018 relative à la dérogation au repos dominical pour les salariés des établissements ayant subi des pertes suite aux manifestations de novembre 2018,

**Vu** la demande de dérogation à la règle du repos dominical, présentée le 10 décembre 2018 par la Fédération Alliance du Commerce, sise 13 rue Lafayette, 75009 PARIS, qui regroupe trois organisations patronales représentatives : la Fédération des Enseignes de l'Habillement (FEH), la Fédération des Enseignes de la Chaussure (FEC) et l'Union du grand commerce de Centre Ville (UCV), pour les commerces du département des Hauts de Seine relevant de la convention collective nationale des grands magasins et magasins populaires (IDCC 2156), de la convention collective nationale des maisons à succursales de vente au détail d'habillement (IDCC 675) et de la convention collective nationale du commerce succursaliste de la chaussure (IDCC 468), pour les dimanches 6, 13, 20 et 27 janvier 2019,

**Considérant** que l'article L.3132-21 du code du travail dispose notamment qu' « *en cas d'urgence dûment justifiée et lorsque le nombre de dimanches pour lesquels l'autorisation prévue au même article L. 3132-20 n'excède pas trois, les avis préalables mentionnés au premier alinéa du présent article ne sont pas requis* » ;

**Considérant** que la demande vise l'autorisation du travail des salariés les dimanches 6, 13, 20 et 27 janvier 2019, en raison des pertes subies suite aux manifestations liées au mouvement des gilets jaunes ;

**Considérant** que les événements liés à ces manifestations justifient le caractère d'urgence de la demande, au sens de l'alinéa 2 de l'article L.3132-21 du code du travail ;

**Considérant** ainsi que le fonctionnement normal des établissements a été compromis ;

**Considérant** que les clients potentiels n'ont pu réaliser leurs achats en raison de la gêne occasionnée, ce qui a généré une perte de chiffre d'affaires pour les établissements concernés ;

**Considérant** que cette dérogation répond autant aux intérêts de la clientèle qu'à ceux des établissements concernés ;

**Considérant** qu'au moins une des deux conditions fixées par l'article L.3132-20 du code du travail pour l'octroi d'une dérogation à la règle du repos dominical est respectée ;

**Considérant** qu'en ces conditions et en application des dispositions de l'article L.3132-20 du code du travail, le repos simultané des salariés les dimanches 6, 13, 20 et 27 janvier 2019 serait de nature à porter préjudice au public et pourrait compromettre le bon fonctionnement des établissements concernés ;

**Considérant** qu'en application des articles L.3132-25-3 et L.3132-25-4 du code du travail, le choix des salariés appelés à travailler les dimanches susvisés sera fait sur la base du volontariat et que ces salariés devront bénéficier au minimum d'un repos compensateur d'une durée équivalente et d'une rémunération au moins égale au double de la rémunération normalement due pour une durée équivalente, sauf dispositions conventionnelles plus favorables ;

## **ARRETE**

**Article 1 :** La dérogation à la règle du repos dominical formulée par la Fédération Alliance du Commerce, sise 13 rue Lafayette, 75009 PARIS, pour les commerces du département des Hauts de Seine, relevant de la convention collective nationale des grands magasins et magasins populaires (IDCC 2156), de la convention collective nationale des maisons à succursales de vente au détail d'habillement (IDCC 675) et de la convention collective nationale du commerce succursaliste de la chaussure (IDCC 468), pour les dimanches 6, 13, 20 et 27 janvier 2019, est accordée.

**Article 2 :** Les salariés volontaires qui travailleront le dimanche devront bénéficier au minimum d'un repos compensateur équivalent et d'une rémunération au moins égale au double de la rémunération normalement due pour une durée équivalente, sauf dispositions conventionnelles plus favorables relatives aux contreparties au travail dominical.

**Article 3 :** Cette autorisation ne permet pas de déroger à l'article L. 3132-1 du code du travail qui dispose qu'il est interdit de faire travailler un même salarié plus de six jours par semaine.

**Article 4 :** Le Secrétaire général de la préfecture, la directrice de l'unité départementale des Hauts de Seine de la DIRECCTE, le directeur territorial de la sécurité de proximité des Hauts de Seine sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au pétitionnaire et publié au recueil des actes administratifs.

**Article 5 :** Cette décision peut être contestée, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification, en formant un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise.

Fait à Nanterre, le

Le Préfet

Pierre SOUBELET

**Arrêté DCL-BRGE n°2018-280 portant dérogation à la règle du repos dominical pour les salariés des établissements ayant subi des pertes suite aux manifestations de novembre 2018**

**Vu** le code du travail, et notamment ses articles L.3132-1, L.3132-3, L.3132-20 à .3132-25-4 et R.3132-16 à R.3132-20-1,

**Vu** l'instruction DGT/RT3/2018/262 du 29 novembre 2018 relative à la dérogation au repos dominical pour les salariés des établissements ayant subi des pertes suite aux manifestations de novembre 2018,

**Vu** la demande de dérogation à la règle du repos dominical, présentée le 5 décembre 2018 par la Fédération du Commerce et de la Distribution, sise 12 rue Euler, 75008 PARIS, pour les établissements du commerce de détail à prédominance alimentaire (code NAF 47.11A, 47.11B, 47.11C, 47.11D, 47.11E et 47.11F) du département des Hauts de Seine, pour les dimanches 6, 13, 20 et 27 janvier 2019,

**Considérant** que l'article L.3132-21 du code du travail dispose notamment qu' « *en cas d'urgence dûment justifiée et lorsque le nombre de dimanches pour lesquels l'autorisation prévue au même article L. 3132-20 n'excède pas trois, les avis préalables mentionnés au premier alinéa du présent article ne sont pas requis* » ;

**Considérant** que la demande vise l'autorisation du travail des salariés les dimanches 6, 13, 20 et 27 janvier 2019, en raison des pertes subies suite aux manifestations liées au mouvement des gilets jaunes ;

**Considérant** que les événements liés à ces manifestations justifient le caractère d'urgence de la demande, au sens de l'alinéa 2 de l'article L.3132-21 du code du travail ;

**Considérant** ainsi que le fonctionnement normal des établissements a été compromis ;

**Considérant** que les clients potentiels n'ont pu réaliser leurs achats en raison de la gêne occasionnée, ce qui a généré une perte de chiffre d'affaires pour les établissements concernés ;

**Considérant** que cette dérogation répond autant aux intérêts de la clientèle qu'à ceux des établissements concernés ;

**Considérant** qu'au moins une des deux conditions fixées par l'article L.3132-20 du code du travail pour l'octroi d'une dérogation à la règle du repos dominical est respectée ;

**Considérant** qu'en ces conditions et en application des dispositions de l'article L.3132-20 du code du travail, le repos simultané des salariés les dimanches 6, 13, 20 et 27 janvier 2019 serait de nature à porter préjudice au public et pourrait compromettre le bon fonctionnement des établissements concernés ;

**Considérant** qu'en application des articles L.3132-25-3 et L.3132-25-4 du code du travail, le choix des salariés appelés à travailler les dimanches susvisés sera fait sur la base du volontariat et que ces salariés devront bénéficier au minimum d'un repos compensateur d'une durée équivalente et d'une rémunération au moins égale au double de la rémunération normalement due pour une durée équivalente, sauf dispositions conventionnelles plus favorables ;



## ARRETE

**Article 1 :** La dérogation à la règle du repos dominical formulée par la Fédération du Commerce et de la Distribution, sise 12 rue Euler, 75008 PARIS, pour les établissements du commerce de détail à prédominance alimentaire (code NAF 47.11A, 47.11B, 47.11C, 47.11D, 47.11E et 47.11F) du département des Hauts de Seine, pour les dimanches 6, 13, 20 et 27 janvier 2019, est accordée.

**Article 2 :** Les salariés volontaires qui travailleront le dimanche devront bénéficier au minimum d'un repos compensateur équivalent et d'une rémunération au moins égale au double de la rémunération normalement due pour une durée équivalente, sauf dispositions conventionnelles plus favorables relatives aux contreparties au travail dominical.

**Article 3 :** Cette autorisation ne permet pas de déroger à l'article L. 3132-1 du code du travail qui dispose qu'il est interdit de faire travailler un même salarié plus de six jours par semaine.

**Article 4 :** Le Secrétaire général de la préfecture, la directrice de l'unité départementale des Hauts de Seine de la DIRECCTE, le directeur territorial de la sécurité de proximité des Hauts de Seine sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au pétitionnaire et publié au recueil des actes administratifs.

**Article 5 :** Cette décision peut être contestée, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification, en formant un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise.

Fait à Nanterre, le

Le Préfet

Pierre SOUBELET



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

**Arrêté DCL / BCLI n°2018- 245 du 19 décembre 2018 portant dissolution du syndicat mixte de l'île de Monsieur.**

**LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE  
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5721-7, L.5211-26, L.5211-25-1 et L. 5212-33 ;
- VU** le décret du 23 août 2016 portant nomination de Monsieur Pierre SOUBELET, en qualité de préfet des Hauts-de-Seine ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 9 janvier 2001 portant création du syndicat mixte pour les activités nautiques, sportives et de loisirs du Val de Seine dénommé Syndicat mixte de l'île Monsieur.
- VU** la délibération n°2018/001 du 22 mars 2018 comité syndical du syndicat mixte de l'île Monsieur, approuvant la convention de liquidation du syndicat mixte de l'île Monsieur;
- VU** les délibérations du comité syndical du syndicat mixte de l'île Monsieur du 17 décembre 2018, du conseil départemental des Hauts-de-Seine du 23 novembre 2018, du conseil de territoire de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest du 26 septembre 2018 et du conseil municipal de Saint-Cloud du 27 septembre 2018 demandant la dissolution du syndicat mixte de l'île Monsieur ;

**CONSIDERANT** que, conformément aux dispositions de l'article L. 5721-7 du code général des collectivités territoriales, la dissolution a été décidée à la majorité des personnes morales qui compose le syndicat mixte ;

**CONSIDERANT** que les conditions de liquidation du syndicat mixte de l'île Monsieur sont réunies ;

## ARRETE

### Article 1<sup>er</sup> :

A compter du 31 décembre 2018, le syndicat mixte de l'Ile Monsieur est dissous.

### Article 2 :

Sous réserve des droits des tiers, la répartition entre les membres du syndicat de l'actif et du passif est constatée conformément aux dispositions de la convention de liquidation annexée au présent arrêté.

### Article 3 :

Conformément aux articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans les deux mois à partir de sa notification ou de sa publication.

Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut également être saisi directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyens » (Informations et accès au service disponibles à l'adresse suivante : « <https://www.telerecours.fr> »).

### Article 4 :

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture des Hauts-de-Seine, Monsieur le président du conseil départemental des Hauts-de-Seine, Monsieur le président de l'établissement public territorial GPSO, Monsieur le maire de Saint-Cloud, Monsieur le directeur départemental des finances publiques des Hauts-de-Seine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hauts-de-Seine.

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général

Vincent



## Convention de dissolution du Syndicat mixte de l'Île de Monsieur

ENTRE :

**Le Département des Hauts-de-Seine** représenté par le Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Monsieur Patrick Devedjian, dûment habilité à signer la présente convention par une délibération du Conseil départemental des Hauts-de-Seine en date du 23 novembre 2018 faisant suite au rapport n° 18.52.

ci-après désigné par le terme « le Département »,

d'une part,

Et

**L'Établissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest** représenté par le Président de l'Établissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest, Monsieur Pierre-Christophe Baguet, dûment habilité à signer la présente convention par une délibération du Conseil de territoire en date du 26 septembre 2018 faisant suite au rapport n° C2018/09/33.

ci-après désigné par le terme « GPSO »,

d'autre part,

Et

**La Commune de Saint-Cloud** représentée par le Maire de Saint-Cloud, Monsieur Eric Berdoati, dûment habilité à signer la présente convention par une délibération du Conseil municipal en date du 27 septembre 2018 faisant suite au rapport n° C.M. 2018 - 88.

ci-après désignée par le terme « la Commune »,

d'autre part,

Le Département, GPSO et la Commune ensemble étant ci-après désignés par le terme « les parties »,

### IL EST PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Autorisé par arrêté préfectoral du 9 janvier 2001, le Syndicat mixte de l'Île de Monsieur a pour principal objet de prendre en charge et de gérer le développement des activités sportives et de loisirs du Parc nautique départemental.

En raison de la fusion des Communautés d'agglomération Val de Seine et Arc de Seine, et de la création de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest, le Syndicat est administré depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 par sept représentants du Département, sept représentants de GPSO et un représentant de la Commune.

Par délibération en date du 22 mars 2018, le Comité d'administration du Syndicat mixte a constaté la volonté de tous ses membres de procéder à sa dissolution, a approuvé les principes généraux et a demandé à tous ses membres de prendre tous les actes nécessaires à sa dissolution.

**CECI EXPOSE IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

### **ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION**

La présente convention a pour objet d'organiser entre les parties, les conditions et les modalités de la dissolution du Syndicat mixte de l'île de Monsieur à effet du 31 décembre 2018. L'ensemble des droits et obligations attachés aux biens, équipements et services publics à la date de dissolution est transféré au Département.

Les listes non exhaustives des marchés publics, conventions et autres contrats transférés au Département sont annexées à la présente convention.

### **ARTICLE 2 : REPARTITION DU PATRIMOINE**

#### **2.1 Biens et équipements**

La propriété du Parc nautique départemental située sur l'île de Monsieur sis, 4 rue de Saint-Cloud 92310 Sèvres, ainsi que l'ensemble des biens meubles et immeubles affectés aux équipements est transférée au Département. Cette répartition du patrimoine ne donnera pas lieu au versement d'une soulte par le Département.

Les références cadastrales des parcelles composant cette propriété sont :

- section AD n°13, d'une superficie de 55 619 m<sup>2</sup>
- section AD n°14, d'une superficie de 823 m<sup>2</sup>
- section AD n°15, d'une superficie de 1 433 m<sup>2</sup>
- section AD n°16, d'une superficie de 10 965 m<sup>2</sup>
- section AD n°18, d'une superficie de 1 259 m<sup>2</sup>
- section AD n°19, d'une superficie de 93 m<sup>2</sup>
- section AD n°21, d'une superficie de 7 515 m<sup>2</sup>
- section AD n°23, d'une superficie de 133 m<sup>2</sup>

La totalité de l'emprise foncière est transférée au Département et est matérialisée en bleu au plan ci-annexé (cf. annexe n°1).

L'ensemble de ces actifs est comptablement répertorié dans le compte de gestion définitif 2018 et l'état de l'actif (cf. à titre d'information le compte de gestion 2017 en annexe n°2).

Ce transfert de biens dans le patrimoine du Département sera constaté par acte notarié, signé par les parties, pour les besoins de la publicité foncière. Les frais notariés seront à la charge du Département.

Ce transfert de biens s'effectuera sur le fondement de l'article L. 3112-1 du Code général de la propriété des personnes publiques, sans déclassement préalable, s'agissant de biens relevant du domaine public du Syndicat, qui sont destinés à l'exercice des compétences du Département et qui relèveront de son domaine public.

## 2.2 Dette et trésorerie

Les conventions de financement contractualisées entre le Syndicat mixte et les établissements de crédits, pour le financement d'opérations de travaux sont recensées dans l'annexe n°3 de la présente convention.

Au 31 décembre 2018, le capital restant dû des contrats s'élève à 26 833 191,71 €.

Ces contrats sont transférés au Département et leur exécution sera poursuivie.

De même, la trésorerie résiduelle du Syndicat mixte sera reprise par le Département.

## 2.3 Archives

Conformément au Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 1421-1, R 1421-1 et R 1421-2, au Code du patrimoine, notamment ses articles L 212-6 à L 212-10 et L 212-33 et sa partie réglementaire relative à la collecte, à la conservation et à la protection des archives publiques, il est rappelé que dans le cas où un groupement de collectivités territoriales viendrait à être dissous, les archives d'utilité courante et intermédiaire sont transférées à la structure ayant hérité des compétences de la structure dissoute, et que les archives définitives (dont le sort final est la conservation) sont transférées soit à la structure ayant hérité des compétences, soit au service d'archives d'une des collectivités membres du groupement, soit aux Archives départementales territorialement compétentes. Après concertation entre les parties, il a été convenu que l'ensemble des archives courantes, intermédiaires et définitives, papier ou numériques, sont transférées aux Archives départementales des Hauts-de-Seine. Elles sont communiquées librement aux parties, en salle de lecture des Archives départementales ou sous forme de copies numériques, dans les limites des possibilités techniques de la direction des archives départementales. Elles sont communiquées librement aux tiers qui en font la demande, sous réserve des délais légaux de communicabilité et dans les conditions fixées par le règlement de salle de lecture et les conditions de réutilisation d'informations publiques conservées aux Archives départementales.

Les archives dont la liste figure en annexe n°4, actuellement conservées au service d'archives de la Commune de Sèvres, sont transférées au Département.

Ce transfert sera constaté et matérialisé par une attestation de prise en charge, signée par le Département et adressée à la Commune de Sèvres.

## 2.4 FCTVA

La récupération du FCTVA s'effectue par le Syndicat mixte avec un décalage de deux ans entre la réalisation de la dépense éligible et l'attribution du FCTVA.

Ainsi, le Syndicat mixte sollicitera et encaissera le FCTVA relatif aux dépenses d'investissement réalisées jusqu'en 2016 et le Département le FCTVA relatif aux dépenses d'investissement 2017 et 2018.

## **ARTICLE 3 : REPARTITION DES PERSONNELS**

Les effectifs actuels du Syndicat mixte s'élèvent à 12 agents.

Il est convenu que :

- les 7 agents départementaux titulaires mis à disposition auprès du Syndicat mixte seront réaffectés au sein du Département,
- les 2 agents contractuels du Syndicat mixte se verront proposer un contrat par le Département des Hauts-de-Seine ;
- les 3 agents titulaires de GPSO mis à disposition auprès du Syndicat mixte seront repris par GPSO.

La liste nominative des agents est présentée en annexe n°5 de cette convention : elle détaille leur situation administrative et précise la collectivité d'accueil le jour suivant la date de la dissolution du Syndicat mixte.

## **ARTICLE 4 : REPARTITION DES CONTRATS**

### 4.1 Sort des marchés

#### 4.1.1 Marchés en cours d'exécution

##### 1. Les contrats de fournitures, services et travaux

La liste détaillée des contrats de fournitures, prestations ou services et travaux en cours d'exécution transférés au Département, est présentée à l'annexe n°6 de cette convention.

Les éventuels avenants de transfert seront établis au plus tard à la date de la dissolution du Syndicat mixte, entre le Syndicat, le titulaire du contrat et le Département.

## 2. Cas particulier des contrats d'assurances

Les marchés d'assurances en cours seront résiliés par le Syndicat mixte à la date de la dissolution effective. Le Département fera son affaire personnelle de l'intégration des objets de risque dans ses marchés d'assurances respectifs.

Le Département est substitué au Syndicat mixte dans la poursuite de la gestion des sinistres en cours au jour de la dissolution (annexe n°7). A ce titre, le Département sera le seul bénéficiaire des éventuelles indemnités versées par l'assureur.

### 4.1.2 Marchés arrivés à terme

Pour les contrats arrivés à terme avant la dissolution, mais pour lesquels des obligations seraient toujours en cours (cas de libération d'éventuelles retenues de garanties, etc.), il est convenu ce qui suit :

- le Syndicat mixte terminera l'exécution pour les contrats dont les échéances s'achèvent avant la date de dissolution effective et au plus tard au 24 novembre 2018 s'agissant de leur exécution financière,
- après la date de dissolution, l'exécution de ces contrats relèvera du Département.

## 4.2 Sort des autres contrats

### 4.2.1 Les conventions d'occupation domaniale et autres contrats

Les conventions d'occupation domaniale et les autres contrats en cours seront transférés au Département. La liste de ces conventions et contrats est précisée nominativement dans l'annexe n°8 de cette convention.

### 4.2.2 Les conventions de mise à disposition des installations du Parc nautique départemental aux associations résidentes

La liste des associations sportives résidentes est précisée nominativement dans l'annexe n°9.1 de cette convention. Les conventions de mise à disposition en cours, qui ont été renouvelées tacitement en 2018 par le Syndicat mixte de l'Île de Monsieur pour une durée de cinq ans, ainsi que leurs avenants, seront transférées au Département.

La liste des associations, bénéficiant d'une adresse postale au sein même du Parc nautique départemental de l'Île de Monsieur, est précisée nominativement dans l'annexe n°9.2 de cette convention.

### 4.2.3 Les autres conventions de mise à disposition des installations du Parc nautique départemental

La liste de ces conventions est précisée nominativement dans l'annexe n°9.3 de cette convention. Ces conventions en cours seront transférées au Département.

## **ARTICLE 5 : DISSOLUTION DU SYNDICAT MIXTE**

### **5.1 Déroulement de la procédure de dissolution**

La dissolution du Syndicat mixte interviendra au 31 décembre 2018, suite à l'arrêté de Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine mettant fin à l'exercice du Syndicat mixte et prononçant sa dissolution, suite à l'approbation par son Comité d'administration :

- du compte administratif 2018,
- du compte de gestion 2018,
- de l'état de l'actif et du passif à cette date (bilan),
- de la délibération actant sa dissolution définitive.

### **5.2 Les opérations comptables préalables à la dissolution**

Le Syndicat mixte clôturera ses comptes au 24 novembre 2018, et n'émettra plus ni mandat, ni titre à compter de cette date (y compris pour sa régie d'avances et de recettes), afin de permettre l'établissement du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice en cours.

Préalablement, le Syndicat aura procédé :

- à la liquidation et au mandatement des dépenses dont les factures lui auront été présentées antérieurement à la date de clôture, au mandatement des traitements des agents pour le mois en cours, ainsi qu'aux libérations de retenues de garanties pour lesquelles la réception des travaux aura pu être définitivement prononcée et remplissant les conditions réglementaires,
- au pré-mandatement avant le 24 novembre 2018 des échéances de dettes à payer sur la fin de l'exercice 2018 ; ces échéances seront soldées par le Comptable Public du Syndicat aux dates d'échéance ; les intérêts courus non échus seront calculés à l'avance par le Syndicat afin d'établir le mandat avant le 24 novembre 2018,
- à l'intégration au compte 21 des opérations achevées comptabilisées au compte 23, travaux en cours,
- à la mise à la réforme des biens obsolètes,
- à la liquidation et au mandatement des dépenses fiscales éligibles à la date de clôture,
- à la liquidation des recettes dont le fait générateur aura été constaté avant la date de clôture. Concernant les recettes exigibles pour la période du 25 novembre 2018 à la date de la dissolution du Syndicat mixte, la facturation sera adressée par le Département qui assurera la gestion de l'équipement le jour suivant la date précisée dans l'arrêté du préfet prononçant la dissolution du Syndicat mixte,



- à la constatation et la prise en charge sur présentation du Comptable Public du Syndicat des non valeurs relatives aux créances irrécouvrables.

### 5.3 L'exécution comptable postérieure à la dissolution

Les factures relatives aux prestations, services, fournitures et travaux engagés par le Syndicat mixte, qui n'auraient pas pu faire l'objet d'un mandatement partiel ou total avant la date de dissolution, seront mandatées par le Département.

De même, concernant le traitement des agents relatif à des périodes antérieures à la dissolution (reliquats de rémunération éventuels, remboursements), le mandatement sera effectué par le Département pour les agents repris par le Département (cf annexe n°5) :

- les salaires de novembre et décembre 2018 des deux agents contractuels seront versés par le Syndicat mixte avant la dissolution ;
- les montants des rémunérations, des cotisations et des contributions afférentes versées en novembre et décembre 2018 aux agents départementaux mis à disposition par le Département seront estimés au plus juste. Ces montants seront communiqués au Syndicat mixte avant le 24 novembre 2018 pour permettre le provisionnement des sommes nécessaires au remboursement prévu à l'article 3 de la convention de mise à disposition ;
- les éventuels reliquats de rémunération (heures supplémentaires effectuées en novembre et décembre 2018, frais de déplacement sur présentation d'une attestation du syndicat mixte) seront pris en charge par le Département.

La gestion de la déclaration automatisée des données sociales, relevant de l'exercice 2018 concernant les deux agents contractuels, sera effectuée par le Syndicat mixte, et à compter de la dissolution par le Département.

Pour les recettes encaissées avant émission de titres par le Comptable Public du Syndicat mixte le jour suivant la date de la dissolution du Syndicat mixte, elles seront reversées au Département.

Au vu de l'état des restes à recouvrer à la date de dissolution du Syndicat mixte, les titres de recettes présentant un reste à recouvrer seront gérés par le Département.

### 5.4 Répartition des résultats de clôture du Syndicat mixte et restitution de la trésorerie résiduelle

Conformément à l'article 2.2 de la présente convention, la trésorerie résiduelle du Syndicat mixte sera reprise par le Département, après dissolution du Syndicat mixte, soit au plus tard un mois après la date effective de reprise des équipements par le Département.

Les résultats de clôture du Syndicat seront arrêtés par le Comptable Public du syndicat mixte à sa dissolution et récupérés par le Département. Le Département intégrera budgétairement les résultats en 2019 à l'occasion de sa reprise des résultats 2018.

**ARTICLE 6 : ENTREE EN VIGUEUR DE LA CONVENTION**

La présente convention prendra effet au 31 décembre 2018 ou à la date de la prise d'effet de l'arrêté du Préfet à intervenir.

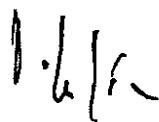
**ARTICLE 7 : ATTRIBUTION DE COMPETENCE**

En cas de litige sur l'interprétation de la présente convention, les parties conviennent de s'en remettre au jugement du tribunal administratif territorialement compétent, après démarche d'une conciliation amiable non aboutie.

Fait en trois exemplaires originaux, à Nanterre , le 17 décembre 2018.

**Pour le Département des  
Hauts-de-Seine**

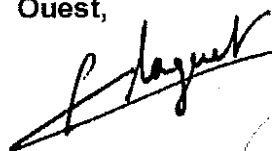
**Le Président du Conseil  
départemental,**



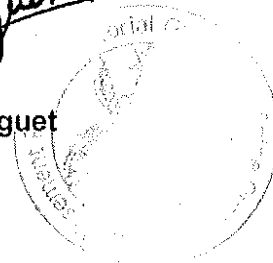
**Patrick Devedjian**

**Pour l'Etablissement Public Territorial  
Grand Paris Seine Ouest**

**Le Président de l'Etablissement  
Public Territorial Grand Paris Seine  
Ouest,**

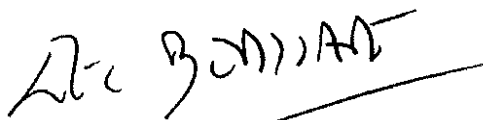


**Pierre-Christophe Baguet**



**Pour la Commune de Saint-Cloud**

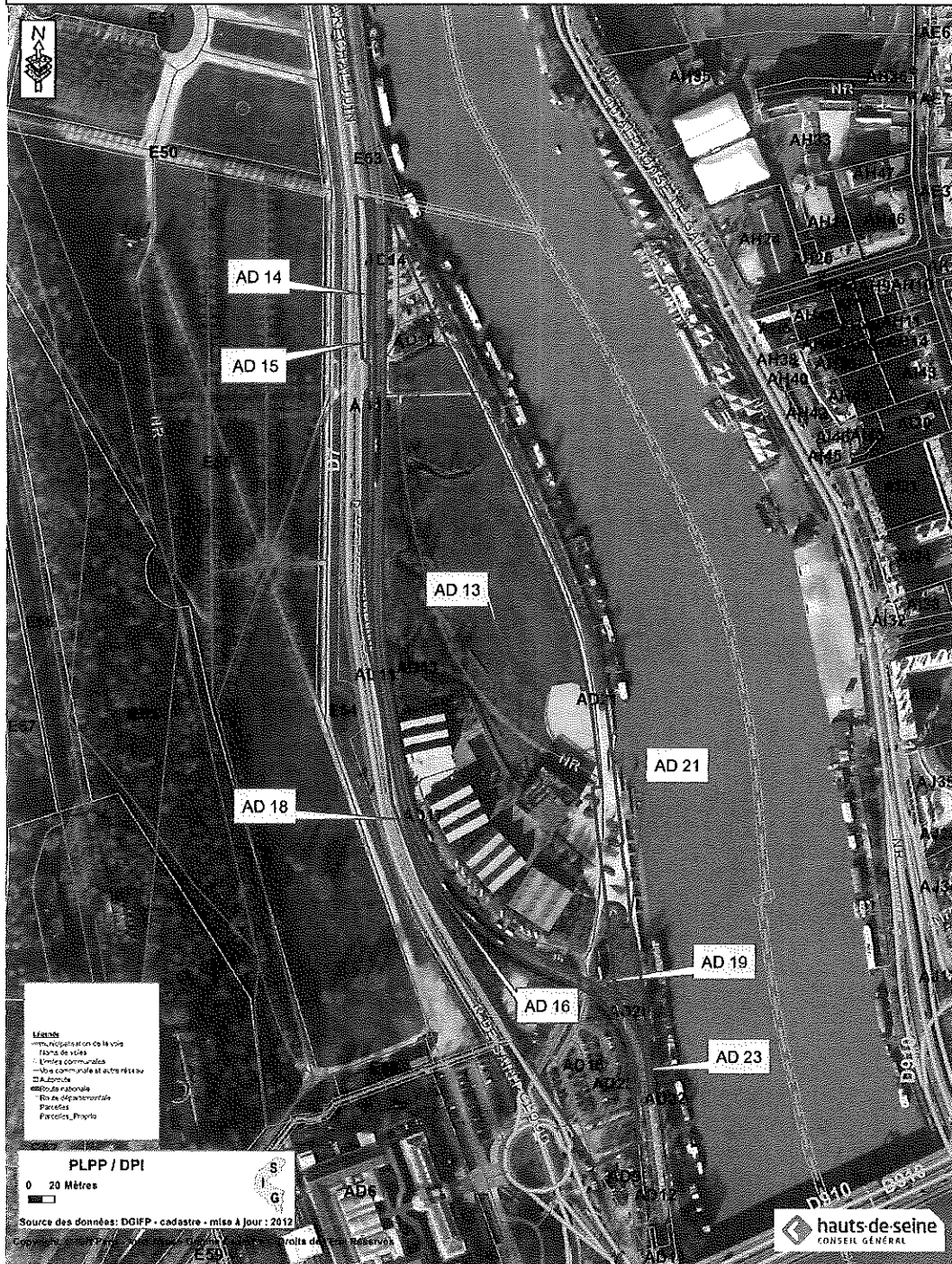
**Le Maire de Saint-Cloud,**



**Eric Berdoati**

**Annexe N°1 à la Convention de dissolution du Syndicat mixte de l'île de Monsieur**  
**Totalité de l'emprise foncière**

**Parc de l'île Monsieur à SEVRES**





TRÉSOR PUBLIC  
TRES. MEUDON  
N° CODIQUE 092108  
Date Edition : 16/05/2018

## Annexe N°2 à la Convention de dissolution du Syndicat mixte de l'île de Monsieur

IDENTIFIANT BUDGET 20200  
N° de SIRET 25920039200019

### SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR BUDGET PRINCIPAL

### COMPTE DE GESTION EXERCICE 2017

PRÉSENTÉ À  
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)  
M Michel VAUGUET

Poste comptable de TRES. MEUDON

Date Edition : 16/05/2018

20200 SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Nomenclature M14 100 000 h

Exercice 2017

## SOMMAIRE

### Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale .....	3
1. Bilan synthétique .....	Etat I-1 4
2 Bilan .....	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif .....	
2.2 Bilan Passif .....	
2. Compte de résultat synthétique .....	Etat I-3 12
4. Compte de résultat .....	Etat I-4 14
5 Annexe .....	18
Etats des opérations pour compte de tiers .....	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire .....	21
1. Résultats budgétaires de l'exercice .....	Etat II-1 22
2. Résultats d'exécution .....	Etat II-2 23
3. Etat de consommation des crédits .....	Etat II-3 24
4. Etat de réalisation des opérations .....	Etat II-4 26
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs .....	34
1. Balance des comptes .....	Etat III-1 35
2. Situation des valeurs inactives .....	Etat III-2 55
4EME PARTIE : Page des signatures .....	56

## Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

ACTIF NET (1)	Total (En milliers d'Euros)	PASSIF	Total (En milliers d'Euros)
<b>Immobilisations incorporelles (nettes)</b>	<b>1 288,63</b>	Dotations	0,00
Terrains	8,18	Fonds Globalisés	5 206,77
Constructions	42 778,67	Réserves	10 180,86
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	0,00	Différences sur réalisations d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours	628,43	Rapport à nouveau	38,04
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice	1 393,85
Autres immobilisations corporelles	139,59	Subventions transférables	0,00
<b>Total immobilisations corporelles (nettes)</b>	<b>43 554,88</b>	Subventions non transférables	267,50
Immobilisations financières	0,00	Droits de l'affectant, du concédant, de l'afférent et du remettant	0,00
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>44 843,51</b>	Autres fonds propres	0,00
Stocks	0,00	<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>17 087,02</b>
Créances	125,76	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>0,00</b>
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	28 509,84
Disponibilités	1 205,26	Fournisseurs (2)	441,09
Autres actifs circulant	0,00	Autres dettes à court terme	134,02
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 331,01</b>	Total dettes à court terme	575,11
Comptes de régularisations	0,28	<b>TOTAL DETTES</b>	<b>29 084,95</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>46 174,80</b>	Comptes de régularisations	2,83
		<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>46 174,80</b>

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2018



**BILAN ( en Euros )**

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

ACTIF	Exercice 2017		Exercice 2016	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Subventions d'équipement versées	3 553 999,24	2 468 392,08	1 085 607,16	1 438 234,60
Autres immobilisations incorporelles	217 238,33	14 214,21	203 024,12	294 895,74
Immobilisations incorporelles en cours				
Terrains en toute propriété	8 181,66	0,00	8 181,66	8 181,66
Constructions en toute propriété	42 778 672,64	0,00	42 778 672,64	42 778 672,64
Construction sur sol autrui en tte prop				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles	947 552,39	807 960,48	139 591,91	147 748,30
Immobilisations corporelles en cours	628 430,32	0,00	628 430,32	543 594,86
Immo affect à service non personnalisé				
Immo en concess afferm à dispo immo aff				
Terrains reçus au titre de mise à dispo				
Construc reçues au titre mise à dispo				
Construction sur sol autrui mise à dispo				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
MONTANT A REPORTER	48 134 074,58	3 290 566,77	44 843 507,81	45 211 327,80

ACTIF IMMOBILISE

## BILAN ( en Euros )

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

ACTIF	Exercice 2017		Exercice 2016	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
REPORT	48 134 074,58	3 290 566,77	44 843 507,81	45 211 327,80
Terrains recus au titre d'affectation				
Construct reçues au titre d'affectation				
Construct sol d'autrui au titre affectat				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Avances en garanties d'emprunt				
Autres créances				
<b>ACTIF IMMOBILISE TOTAL I</b>	<b>48 134 074,58</b>	<b>3 290 566,77</b>	<b>44 843 507,81</b>	<b>45 211 327,80</b>

ACTIF IMMOBILISE

(SUITE)

**BILAN ( en Euros )**

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

ACTIF	Exercice 2017		Exercice 2016	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT				
Terrains				
Production autre que terrains				
Autres stocks	26 044,69	0,00	26 044,69	22 777,11
Redevables et comptes rattachés				
Créanc irrécouv adm par juge des cptes	4 202,57	0,00	4 202,57	27 780,00
Créances sur l'Etat et collec publiques				
Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				
Opérations pour le compte de tiers				
Autres créances	95 509,04	0,00	95 509,04	19 504,47
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 205 256,28	0,00	1 205 256,28	874 742,30
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
<b>ACTIF CIRCULANT TOTAL II</b>	<b>1 331 012,58</b>	<b>0,00</b>	<b>1 331 012,58</b>	<b>944 803,88</b>

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 092108

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MEUDON

ETABLISSEMENT : SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

## BILAN ( en Euros )

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

COMPTES DE REGULARISATION	ACTIF	Exercice 2017		Exercice 2016	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations	280,42	0,00	280,42	19,30
	Dépenses à classer ou à régulariser				
	Ecart de conversion - Actif	280,42	0,00	280,42	19,30
	<b>COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III</b>	<b>49 465 367,58</b>	<b>3 290 566,77</b>	<b>46 174 800,81</b>	<b>46 156 150,98</b>
	<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III )</b>				

**BILAN ( en Euros )**

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

PASSIF	Exercice 2017		Exercice 2016	
	Dotations			
	Mise à disposition chez le bénéficiaire			
	Affectation par collec de rattachement			
	Réserves			
	Neutra amortis subv equip versees	10 180 856,50		8 475 832,40
	Report à nouveau	38 035,32		421 095,09
	Résultat de l'exercice	1 393 847,84		1 321 964,33
	Subventions transférables			
	Différences sur réalisations d'immob			
	Fonds globalisés	5 206 774,33		5 137 211,64
	Subventions non transférables	267 504,97		267 504,97
	Droits de l'affectant			
	<b>FONDS PROPRES TOTAL I</b>	<b>17 087 018,96</b>		<b>15 623 608,43</b>

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 092108

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MEUDON

ETABLISSEMENT : SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

### BILAN ( en Euros )

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

PASSIF		Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2017
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques Provisions pour charges			
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II			



**BILAN ( en Euros )**

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

PASSIF	Exercice 2017		Exercice 2016	
DETTES				
Emprunts obligataires				
Emprunts auprès des étab de crédits		28 509 844,64		30 149 293,68
Emprunts et dettes financières divers				
Crédits et lignes de trésorerie				
Fournisseurs et comptes rattachés		437 732,18		310 615,74
Dettes fiscales et sociales		688,85		68 516,44
Dettes envers l'Etat et les collec publ				
Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées				
Opérations pour le compte de tiers				
Autres dettes		133 333,33		715,39
Fournisseurs d'immobilisations		3 354,05		0,00
Produits constatés d'avance				
<b>DETTES TOTAL III</b>		<b>29 084 953,05</b>		<b>30 529 145,25</b>

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 092108

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MEUDON

ETABLISSEMENT : SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

### BILAN ( en Euros )

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2017
COMPTE DE REGULARISATION			
REGULARISATION			
PASSIF			
Recettes à classer ou à régulariser			
Ecart de conversion - Passif	2 828,80		3 397,30
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	2 828,80		3 397,30
TOTAL GENERAL ( I + II + III + IV)	46 174 800,81		46 156 150,98

## Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

POSTES	Exercice 2017		Exercice 2016	
Impôts et taxes perçus		2,58		0,00
Dotations et subventions reçues	3	951,57	3	965,70
Produits des services		327,38		377,94
Autres produits		29,64		14,69
Transfert de charges				
Produits courants non financiers	4	311,16	4	358,32
Traitements, salaires, charges sociales		119,27		194,53
Achats et charges externes	1	239,19	1	205,47
Participations et interventions				
Dotations aux amortissements et provisions				
Autres Charges		392,83		391,96
Charges courantes non financières		30,26		36,83
	1	781,56	1	828,80
<b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>2</b>	<b>539,61</b>	<b>2</b>	<b>529,52</b>
Produits courants financiers				
Charges courantes financières	1	174,78	1	234,82
<b>RESULTAT COURANT FINANCIER</b>	<b>-1</b>	<b>174,78</b>	<b>-1</b>	<b>234,82</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>1</b>	<b>354,82</b>	<b>1</b>	<b>294,70</b>
Produits exceptionnels		967,35		27,26
Charges exceptionnelles		928,32		0,00
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>39,03</b>		<b>27,26</b>
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>				
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>1</b>	<b>393,85</b>	<b>1</b>	<b>321,96</b>

## COMPTÉ DE RESULTAT 2017

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

POSTES	Exercice 2017		Exercice 2016	
<b>PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS</b>				
Impôts locaux				
Autres impôts et taxes		2 581,00		
Produits services, domaine et ventes div		327 375,60		377 936,21
Production stockée				
Production immobilisée				
Reprise sur amortissements et provisions				
Transferts de charges				
Autres produits		29 642,16		14 690,16
Dotations de l'Etat				
Subventions et participations		3 951 565,00		3 965 695,00
Autres attributions (péréquat, compensa)				
<b>TOTAL I</b>		<b>4 311 163,76</b>		<b>4 358 321,37</b>
<b>CHARGES COURANTES NON FINANCIERS</b>				
Traitements et salaires		72 143,48		148 117,02
Charges sociales		47 127,20		46 416,85
Achats et charges externes		1 239 192,90		1 205 473,35
Impôts et taxes		30 260,19		36 828,10
Dotations amortissements des immob		392 834,27		391 964,79
Dot amort sur charges à répartir				

## COMPTÉ DE RESULTAT 2017

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

POSTES	Exercice 2017		Exercice 2016	
Dotations aux provisions				
Autres charges				
Contingents et participations				
Subventions				
TOTAL II		1 731 558,04		1 828 800,11
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)		2 529 605,72		2 529 521,26
PRODUITS COURANTS FINANCIERS				
Valeurs mob et créances de l'actif immo				
Autres intérêts et produits assimilés				
Gains de change				
Produit net sur cessions de VMP				
Reprises sur provisions				
Transferts de charges				
TOTAL III				
CHARGES COURANTES FINANCIERES				
Intérêts et charges assimilées		1 174 783,60		1 234 820,65
Pertes de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
Dotations aux amort et aux provisions				
TOTAL IV		1 174 783,60		1 234 820,65

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 092108

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. NEUDON

ETABLISSEMENT : SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

## COMPTE DE RESULTAT 2017

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

POSTES	Exercice 2017		Exercice 2016	
<b>B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)</b>				
<b>A + B - RESULTAT COURANT</b>		-1 174 783,60		-1 234 820,65
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		1 354 822,12		1 294 700,51
Produits except op gestion : Subventions				
Prod exception gestion : Autres opér		608 898,06		17 263,72
Produits des cessions d'immobilisations				
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat				
Neutralisation des amortissements				
Prod exception capital : Autres opér		358 447,45		10 000,00
Reprises sur provisions				
Transferts de charges				
<b>TOTAL V</b>		<b>967 345,51</b>		<b>27 263,72</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charg except op gestion : subventions				
Charg excep op gestion-Autres opérations		356 594,93		
Valeur comptable des immo cédées				
Diff réalis(positives)transf à investist				
Charg excep op capital-Autres opérations		571 724,86		
Dotations aux amort et aux provisions				
<b>TOTAL VI</b>		<b>928 319,79</b>		

Exercice 2017

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 092108

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MEUDON

ETABLISSEMENT : SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

### COMPTE DE RESULTAT 2017

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

POSTES	Exercice 2017	Exercice 2016
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	39 025,72	27 263,72
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	5 278 509,27	4 385 585,09
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	3 884 661,43	3 063 520,76
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 393 847,84	1 321 964,33



## Opérations Compte de Tiers

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2017

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur		Solde débiteur	Solde créditeur



### Opérations Compte de Tiers

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2017

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Recettes de l'année	Dépenses de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



## Résultats budgétaires de l'exercice

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

	SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT		TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>					
Prélèvements budgétaires totales (a)	4 921 606,15		5 476 070,27		10 397 676,42
Titres de recette émis (b)	2 716 804,15		5 384 048,15		8 100 852,30
Réductions de titres (c)	0,00		36 123,44		36 123,44
Recettes nettes (d = b - c)	2 716 804,15		5 347 924,71		8 064 728,86
<b>DEPENSES</b>					
Autorisations budgétaires totales (e)	4 921 606,15		5 476 070,27		10 397 676,42
Mandats émis (f)	2 213 846,41		4 197 322,80		6 411 169,21
Annulations de mandats (g)	0,00		243 245,93		243 245,93
Depenses nettes (h = f - g)	2 213 846,41		3 954 076,87		6 167 923,28
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>					
(d - h) Excédent		502 957,74			1 896 805,58
(n - d) Déficit					

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2016	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement	-1 181 485,11	0,00	502 957,74	0,00	-678 527,37
Fonctionnement	1 743 059,42	1 705 024,10	1 393 847,84	0,00	1 431 883,16
<b>TOTAL I</b>	<b>561 574,31</b>	<b>1 705 024,10</b>	<b>1 896 805,58</b>	<b>0,00</b>	<b>753 355,79</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>561 574,31</b>	<b>1 705 024,10</b>	<b>1 896 805,58</b>	<b>0,00</b>	<b>753 355,79</b>

## Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT  
DEPENSES

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilées	1 650 000,00		1 650 000,00	1 639 449,04		1 639 449,04	10 550,96
20	Immobilisations incorporelles	1 255 400,00	36 763,90	1 292 163,90	138 663,11		138 663,11	1 153 500,79
21	Immobilisations corporelles	36 200,00	20 025,77	56 225,77	50 316,04		50 316,04	5 909,73
23	Immobilisations en cours	173 000,00	499 177,68	672 177,68	385 418,22		385 418,22	286 759,46
020	Dépenses imprévues - section d'investiss		69 553,69	69 553,69				69 553,69
	<b>SOUS-TOTAL CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS</b>	<b>3 114 600,00</b>	<b>625 521,04</b>	<b>3 740 121,04</b>	<b>2 213 846,41</b>		<b>2 213 846,41</b>	<b>1 526 274,63</b>
001	<b>TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 114 600,00</b>	<b>625 521,04</b>	<b>3 740 121,04</b>	<b>2 213 846,41</b>		<b>2 213 846,41</b>	<b>1 526 274,63</b>
	Solde d'exécution de la section d'invest		1 181 485,11	1 181 485,11				1 181 485,11
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3 114 600,00</b>	<b>1 807 006,15</b>	<b>4 921 606,15</b>	<b>2 213 846,41</b>		<b>2 213 846,41</b>	<b>2 707 759,74</b>

## Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT  
RECETTES

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et réserves	13 000,00	1 774 577,79	1 787 577,79	1 774 586,79	5	1 774 586,79	12 991,00
20	Immobilisations incorporelles	1 250 000,00	-31 220,00	1 218 780,00	230 534,73		230 534,73	988 245,27
21	Immobilisations corporelles		18 265,60	18 265,60	18 265,60		18 265,60	
23	Immobilisations en cours	130 000,00	45 382,76	175 382,76	300 582,76		300 582,76	-125 200,00
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS</b>	<b>1 393 000,00</b>	<b>1 807 006,15</b>	<b>3 200 006,15</b>	<b>2 323 969,88</b>		<b>2 323 969,88</b>	<b>876 036,27</b>
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 393 000,00</b>	<b>1 807 006,15</b>	<b>3 200 006,15</b>	<b>2 323 969,88</b>		<b>2 323 969,88</b>	<b>876 036,27</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	1 326 600,00		1 326 600,00				1 326 600,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	395 000,00		395 000,00	392 834,27		392 834,27	2 165,73
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 721 600,00</b>		<b>1 721 600,00</b>	<b>392 834,27</b>		<b>392 834,27</b>	<b>1 328 765,73</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3 114 600,00</b>	<b>1 807 006,15</b>	<b>4 921 606,15</b>	<b>2 716 804,15</b>		<b>2 716 804,15</b>	<b>2 204 802,00</b>

## Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT  
DEPENSES

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	925 680,00	-36,00	925 644,00	972 447,96	71 558,88	900 889,08	24 754,92
012	Charges de personnel et frais assimilés	550 000,00	39 000,00	589 000,00	726 523,98	169 273,85	557 250,13	31 749,87
66	Charges financières	1 224 000,00		1 224 000,00	1 174 783,60		1 174 783,60	49 216,40
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	965 769,15	966 769,15	930 732,99	2 413,20	928 319,79	38 449,36
022	Dépenses imprévues - section de fonction		49 057,12	49 057,12				49 057,12
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 700 680,00</b>	<b>1 053 790,27</b>	<b>3 754 470,27</b>	<b>3 804 488,53</b>	<b>243 245,93</b>	<b>3 561 242,60</b>	<b>193 227,67</b>
023	Virement à la section	1 326 600,00		1 326 600,00				1 326 600,00
042	d'investissement ( Opérations d'ordre de transfert entre se	395 000,00		395 000,00	392 834,27		392 834,27	2 165,73
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 721 600,00</b>		<b>1 721 600,00</b>	<b>392 834,27</b>		<b>392 834,27</b>	<b>1 328 765,73</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 422 280,00</b>	<b>1 053 790,27</b>	<b>5 476 070,27</b>	<b>4 197 322,80</b>	<b>243 245,93</b>	<b>3 954 076,87</b>	<b>1 521 993,40</b>

## Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	Atténuations de charges				69 415,44		69 415,44	-69 415,44
70	Produits des services, du domaine et ven	313 540,00	69 415,00	382 955,00	362 119,04	34 743,44	327 375,60	55 579,40
73	Impôts et taxes				2 581,00		2 581,00	-2 581,00
74	Dotations et participations	3 951 565,00		3 951 565,00	3 951 565,00		3 951 565,00	
75	Autres produits de gestion courante	14 700,00	12 144,00	26 844,00	29 642,16		29 642,16	-2 798,16
77	Produits exceptionnels	142 475,00	934 195,95	1 076 670,95	968 725,51	1 380,00	967 345,51	109 325,44
	<b>TOTAL</b>	<b>4 422 280,00</b>	<b>1 015 754,95</b>	<b>5 438 034,95</b>	<b>5 384 048,15</b>	<b>36 123,44</b>	<b>5 347 924,71</b>	<b>90 110,24</b>
002	RESULTATS REELLES DE FONCTIONNEMENT							
	Résultat de fonctionnement reporté		38 035,32	38 035,32				38 035,32
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 422 280,00</b>	<b>1 053 790,27</b>	<b>5 476 070,27</b>	<b>5 384 048,15</b>	<b>36 123,44</b>	<b>5 347 924,71</b>	<b>128 145,56</b>

## Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT  
DEPENSES

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	1 639 449,04		1 639 449,04
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>1 639 449,04</b>		<b>1 639 449,04</b>
2031	Frais d'études	133 263,11		133 263,11
2051	Concessions et droits similaires	5 400,00		5 400,00
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>138 663,11</b>		<b>138 663,11</b>
2182	Matériel de transport	7 479,70		7 479,70
2183	Matériel de bureau et matériel informati	30 721,40		30 721,40
2184	Mobilier	1 466,81		1 466,81
2188	Autres immobilisations corporelles	10 648,13		10 648,13
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>50 316,04</b>		<b>50 316,04</b>
2313	Constructions	302 557,87		302 557,87
2318	Autres immobilisations corporelles en co	82 860,35		82 860,35
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>385 418,22</b>		<b>385 418,22</b>
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS</b>	<b>2 213 846,41</b>		<b>2 213 846,41</b>
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSEE REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 213 846,41</b>		<b>2 213 846,41</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM</b>	<b>2 213 846,41</b>		<b>2 213 846,41</b>



## Etat de réalisation des opérations

Section D' INVESTISSEMENT  
RECETTES

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (	69 562,69		69 562,69
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 705 024,10		1 705 024,10
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 10</b>	<b>Dotations fonds divers et réserves</b>	<b>1 774 586,79</b>		<b>1 774 586,79</b>
2031	Frais d'études	230 534,73		230 534,73
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>230 534,73</b>		<b>230 534,73</b>
2182	Matériel de bureau et matériel informati	6 625,56		6 625,56
2188	Autres immobilisations corporelles	11 640,04		11 640,04
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>18 265,60</b>		<b>18 265,60</b>
2313	Constructions	292 962,76		292 962,76
2318	Autres immobilisations corporelles en co	7 620,00		7 620,00
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>300 582,76</b>		<b>300 582,76</b>
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 23</b>	<b>CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS</b>	<b>2 323 969,88</b>		<b>2 323 969,88</b>
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES REELLES D' INVESTISSEMENT</b>	<b>2 323 969,88</b>		<b>2 323 969,88</b>
2804182	Bâtiments et installations	352 627,44		352 627,44
28182	Matériel de transport	10 004,80		10 004,80
28183	Matériel de bureau et matériel informati	2 680,00		2 680,00
28184	Mobilier	5 325,92		5 325,92
28188	Amortissements autres immobilisations co	22 196,11		22 196,11
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entrée se</b>	<b>392 834,27</b>		<b>392 834,27</b>
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES D'ORDRE D' INVESTISSEMENT</b>	<b>392 834,27</b>		<b>392 834,27</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>2 716 804,15</b>		<b>2 716 804,15</b>
	<b>D' INVESTISSEM</b>			

## Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT  
DEPENSES

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60611	Achats non stockés de fournitures non st	15 783,34		15 786,34
60612	Achats non stockés de fournitures non st	129 145,48	6 334,49	122 810,99
60622	Achats non stockés de carburants	2 076,82		2 076,82
60623	Achats non stockés d'alimentation	1 187,88		1 187,88
60628	Achats d'autres fournitures non stockées	46 421,35	2 264,40	44 156,95
60632	Achats non stockés de fournitures de pet	15 216,98	774,36	14 442,62
60636	Achats non stockés de vêtements de trava	5 393,66		5 393,66
6064	Achats non stockés de fournitures admini	4 467,95		4 467,95
6068	Achats non stockés d'autres matières et	6 627,39		6 627,39
6132	Services extérieurs - locations immobili	7 079,16		7 079,16
6135	Services extérieurs - locations mobilièr	8 665,78	560,15	8 105,63
61521	Services extérieurs - entretien et répar	144 816,00	816,00	144 000,00
61521	Bâtiments publics	73 371,96		73 371,96
61551	Services extérieurs - entretien et répar	2 931,85	14 292,95	2 931,85
61558	Services extérieurs - entretien et répar	955,81	200,00	755,81
6156	Services extérieurs - Maintenance	50 894,77	11 303,47	39 591,30
6161	Multirisques	18 632,52	9,26	18 623,26
6184	Services extérieurs - divers - versement	3 136,80		3 136,80
6188	Services extérieurs - autres frais divers	1 884,00		1 884,00
6225	Rémunération d'intermédiaires et honorai	2 316,50		2 316,50
6228	Rémunération d'intermédiaires et honorai	233 307,19	22 127,58	211 179,61
6231	Publicité publications relations publicit	3 825,00		3 825,00
6236	Publicité publications relations publicit	610,20		610,20
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	1 700,00	1 300,00

## Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT  
DEPENSES

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6262	Frais de télécommunications	15 220,05	1 520,18	13 699,87
6283	Autres services extérieurs - frais de ne	102 382,96	8 821,60	93 561,36
6288	Autres services extérieurs	48 397,28	935,44	47 461,84
63512	Impôts directs - taxes foncières	21 503,00		21 503,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	108,00		108,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	4,18		4,18
6358	Autres droits administration des impôts	3 081,00		3 081,00
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>972 447,96</b>	<b>71 558,08</b>	<b>900 889,08</b>
6218	Autre personnel extérieur au service	532 273,85	169 273,85	363 000,00
6331	Versement de transport	3 688,32		3 688,32
6332	Cotisations versées au FNAL	1,11		1,11
6336	Cotisation au centre national et au cent	1 874,58		1 874,58
64118	Personnel titulaire - autres indemnités	11 694,21		11 694,21
64131	Personnel non titulaire - rémunération	129 864,71		129 864,71
6451	Charges sécurité sociale et prévoyance c	34 273,94		34 273,94
6453	Cotisations aux caisses de retraites	5 802,61		5 802,61
6454	Charges sécurité sociale et prévoyance c	6 937,05		6 937,05
6475	Autres charges sociales - médecine du tr	213,60		213,60
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>726 523,98</b>	<b>169 273,85</b>	<b>557 250,13</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 174 783,60		1 174 783,60
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>1 174 783,60</b>		<b>1 174 783,60</b>
6718	Charges exceptionnelles - autres charges	31 573,20	2 413,20	29 160,00
673	Charges exceptionnelles - titres annulés	327 434,93		327 434,93
678	Autres charges exceptionnelles	571 724,86		571 724,86

## Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT  
DEPENSES

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	930 732,99	2 413,20	928 319,79
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	3 804 488,53	243 245,93	3 561 242,60
6311	Dotations aux Amortissements immobilisat	392 834,27		392 834,27
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	392 834,27		392 834,27
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	392 834,27		392 834,27
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	4 197 322,80	243 245,93	3 954 076,87

## Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT  
RECETTES

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du pers	69 415,44		69 415,44
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>69 415,44</b>		<b>69 415,44</b>
70388	Autres redevances et recettes diverses	268 319,04	6 963,44	261 355,60
70878	Autres produits - remboursement de frais	93 800,00	27 780,00	66 020,00
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ven</b>	<b>362 119,04</b>	<b>34 743,44</b>	<b>327 375,60</b>
7328	Autres fiscalités reversées	2 581,00		2 581,00
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>2 581,00</b>		<b>2 581,00</b>
7473	Participations - Départements	2 454 772,54		2 454 772,54
74741	Participations des Communes membres du G	108 457,30		108 457,30
74751	Participations - GFP de rattachement	1 388 335,16		1 388 335,16
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>3 951 565,00</b>		<b>3 951 565,00</b>
752	Autres produits de gestion courante - re	14 690,16		14 690,16
758	Produits divers de gestion courante	14 952,00		14 952,00
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>29 642,16</b>		<b>29 642,16</b>
7711	Produits exceptionnels sur opérations ge	1 380,00	1 380,00	
7718	Autres produits exceptionnels sur opérat	2 137,04		2 137,04
773	Produits exceptionnels mandats annulés (	606 761,02		606 761,02
7788	Produits exceptionnels divers	358 447,45		358 447,45
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>968 725,51</b>	<b>1 380,00</b>	<b>967 345,51</b>
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 384 048,15</b>	<b>36 123,44</b>	<b>5 347 924,71</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE</b>	<b>5 384 048,15</b>	<b>36 123,44</b>	<b>5 347 924,71</b>

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	ECTVA		5 137 211,64				59 562,69		5 206 774,33		5 206 774,33
1022	Sous Total compte 1022		5 137 211,64				69 562,69		5 206 774,33		5 206 774,33
102	Sous Total compte 102		5 137 211,64				69 562,69		5 206 774,33		5 206 774,33
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		8 475 832,40				1 705 024,10		10 180 856,50		10 180 856,50
106	Sous Total compte 106		8 475 832,40				1 705 024,10		10 180 856,50		10 180 856,50
10	Sous Total compte 10	13 613 044,04					1 774 586,79		15 387 630,83		15 387 630,83
110	Report à nouveau solde créditeur		421 095,09	1 705 024,10	1 321 964,33				1 705 024,10	1 743 059,42	38 035,32
11	Sous Total compte 11		421 095,09	1 705 024,10	1 321 964,33				1 705 024,10	1 743 059,42	38 035,32
12	Résultat exercice excéd déficit		1 321 964,33	1 321 964,33					1 321 964,33	1 321 964,33	0,00
12	Sous Total compte 12		1 321 964,33	1 321 964,33					1 321 964,33	1 321 964,33	0,00
1321	Etat et EPN		103 136,97							103 136,97	103 136,97
1322	Région		86 114,00							86 114,00	86 114,00
1328	Autres		23 000,00							23 000,00	23 000,00

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldés	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
132	Sous Total compte 132		212 250,97								212 250,97
1382	Autres subv invest. non transf Région		50 794,00								50 794,00
1388	Autres subv invest non transf autres		4 460,00								4 460,00
138	Sous Total compte 138		55 254,00								55 254,00
13	Sous Total compte 13		267 504,97								267 504,97
1641	Emprunts en euros	30 149 293,68		1 639 449,04				1 639 449,04	30 149 293,68		28 509 844,64
164	Sous Total compte 164	30 149 293,68		1 639 449,04				1 639 449,04	30 149 293,68		28 509 844,64
16	Sous Total compte 16	30 149 293,68		1 639 449,04				1 639 449,04	30 149 293,68		28 509 844,64
	<b>Total classe 1</b>	<b>45 772 902,11</b>		<b>1 321 964,33</b>				<b>1 774 586,79</b>	<b>48 869 453,23</b>	<b>0,00</b>	<b>44 203 015,76</b>
2031	Frais d'études	292 410,76								195 139,14	
2033	Frais d'insertion	315,00						425 673,87	230 534,73	315,00	
203	Sous Total compte 203	292 725,76						425 988,87	230 534,73	195 454,14	
204162	Bâtiments et installations	3 553 999,24						3 553 999,24		3 553 999,24	

**Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre**

Arrêté à la date du 31/12/2017

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
20418	Sous Total compte 20418	3 553 999,24				3 553 999,24		3 553 999,24		3 553 999,24	
2041	Sous Total compte 2041	3 553 999,24				3 553 999,24		3 553 999,24		3 553 999,24	
204	Sous Total compte 204	3 553 999,24				3 553 999,24		3 553 999,24		3 553 999,24	
2051	Concessions et droits similaires	16 384,19		5 400,00		21 784,19		21 784,19		21 784,19	
205	Sous Total compte 205	16 384,19		5 400,00		21 784,19		21 784,19		21 784,19	
20	Sous Total compte 20	3 863 109,19		138 663,11	230 534,73	4 001 772,30		3 771 237,57	230 534,73	3 771 237,57	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	8 181,66				8 181,66		8 181,66		8 181,66	
212	Sous Total compte 212	8 181,66				8 181,66		8 181,66		8 181,66	
2138	Autres constructions	42 778 672,64				42 778 672,64		42 778 672,64		42 778 672,64	
213	Sous Total compte 213	42 778 672,64				42 778 672,64		42 778 672,64		42 778 672,64	
2181	Instal gales agentct amngts divers	9 000,00				9 000,00		9 000,00		9 000,00	
2182	Mat de transport	96 598,21		7 479,70		104 077,91		104 077,91		104 077,91	
2183	Mat bureau mat informatique	48 709,56		30 721,40	6 625,56	79 430,96	6 625,56	72 805,40	6 625,56	72 805,40	



## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2184	Mobilier	229 621,75				1 466,81	11 640,04	231 088,56	11 640,04	231 088,56	
2188	Autres immobilisations corporelles	531 572,43				10 648,13		542 220,56		530 580,52	
<b>218</b>	<b>Sous Total</b>	<b>915 501,95</b>				<b>50 316,04</b>	<b>18 265,60</b>	<b>965 817,99</b>	<b>18 265,60</b>	<b>947 552,39</b>	
<b>21</b>	<b>Sous Total</b>	<b>43 702 356,25</b>				<b>50 316,04</b>	<b>18 265,60</b>	<b>43 752 672,29</b>	<b>18 265,60</b>	<b>43 734 406,69</b>	
	compte 21										
2313	Constructions	344 042,59				302 557,87	292 962,76	646 600,45	292 962,76	353 637,70	
2315	Instal mat outil techn	38 891,48						38 891,48		38 891,48	
2318	Autres immobilisat corporelles en cours	160 660,79				82 860,35	7 620,00	243 521,14	7 620,00	235 901,14	
<b>231</b>	<b>Sous Total</b>	<b>543 594,86</b>				<b>385 418,22</b>	<b>300 582,76</b>	<b>929 013,08</b>	<b>300 582,76</b>	<b>628 430,32</b>	
<b>23</b>	<b>Sous Total</b>	<b>543 594,86</b>				<b>385 418,22</b>	<b>300 582,76</b>	<b>929 013,08</b>	<b>300 582,76</b>	<b>628 430,32</b>	
	compte 23										
2804182	Bâtiments et installations		2 115 764,64								2 468 392,08
<b>280418</b>	<b>Sous Total</b>		<b>2 115 764,64</b>								<b>2 468 392,08</b>
	compte 280418										
28041	Sous Total		2 115 764,64								2 468 392,08
	compte 28041										
<b>2804</b>	<b>Sous Total</b>		<b>2 115 764,64</b>								<b>2 468 392,08</b>
	compte 2804										

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28051	Concessions et droits similaires		14 214,21						14 214,21		14 214,21
2805	Sous Total compte 2805		14 214,21						14 214,21		14 214,21
280	Sous Total compte 280		2 129 978,85		352 627,44				2 482 606,29		2 482 606,29
28181	Instal gales agentct amngts divers		9 000,00						9 000,00		9 000,00
28182	Mat de transport		59 066,12				10 004,80		69 070,92		69 070,92
28183	Mat bureau mat informatique		32 855,54				2 630,00		35 535,54		35 535,54
28184	Mobilier		212 841,35				5 325,92		218 167,27		218 167,27
28188	Amort autres immobilisations corporelles		453 990,64				22 196,11		476 186,75		476 186,75
2818	Sous Total compte 2818		767 753,65		40 206,83				807 960,48		807 960,48
281	Sous Total compte 281		767 753,65		40 206,83				807 960,48		807 960,48
28	Sous Total compte 28		2 897 732,50		392 834,27				3 290 566,77		3 290 566,77
	<b>Total classe 2</b>	<b>48 109 060,30</b>	<b>2 897 732,50</b>	<b>574 397,37</b>	<b>942 217,36</b>	<b>48 683 457,67</b>	<b>3 839 949,86</b>	<b>48 154 074,58</b>	<b>3 290 566,77</b>		<b>3 290 566,77</b>
4011	Pourfournisseurs		70 722,47	900 657,89	915 157,36	900 657,89			985 879,83		85 221,94

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
401	Sous Total compte 401		70 722,47	900 657,89	915 157,36			900 657,89	995 879,83		85 221,94
4041	Fournis immob			466 195,92	466 195,92			466 195,92	466 195,92		0,00
40471	Fournis immob - retenues de garantie				3 354,05				3 354,05		3 354,05
4047	Sous Total compte 4047				3 354,05				3 354,05		3 354,05
404	Sous Total compte 404			466 195,92	469 549,97			466 195,92	469 549,97		3 354,05
408	Fournis factures non parvenues		239 897,27	239 897,27	352 510,24			239 897,27	592 407,51		352 510,24
40	Sous Total compte 40		310 619,74	1 606 751,08	1 737 217,57			1 606 751,08	2 047 837,31		441 086,23
4111	Redevables - amiable	11 950,52		16 731,30	11 950,52			28 681,82	11 950,52	16 731,30	
4116	Redevables - contentieux	8 413,39		11 950,52	11 050,52			20 363,91	11 050,52	9 313,39	
411	Sous Total compte 411	20 363,91		28 681,82	23 001,04			49 045,73	23 001,04	26 044,69	
4181	Redevables, produits non encore facturés	2 413,20			2 413,20			2 413,20	2 413,20		0,00
418	Sous Total compte 418	2 413,20			2 413,20			2 413,20	2 413,20		0,00
41	Sous Total compte 41	22 777,11		28 681,82	25 414,24			51 458,93	25 414,24	26 044,69	

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
421	Personnel - rémunérations cles		65 000,00	296 552,20	231 552,20			296 552,20	296 552,20		0,00
42	Sous Total compte 42		65 000,00	296 552,20	231 552,20			296 552,20	296 552,20		0,00
431	Sécurité sociale			63 902,62	63 902,62			63 902,62	63 902,62		0,00
437	Autres organismes sociaux			16 191,81	16 191,81			16 191,81	16 191,81		0,00
43	Sous Total compte 43			80 094,43	80 094,43			80 094,43	80 094,43		0,00
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable			3 951 565,00	3 951 565,00			3 951 565,00	3 951 565,00		0,00
4416	Etat aut col pub sub à recev contentieux			640 807,45	640 807,45			640 807,45	640 807,45		0,00
441	Sous Total compte 441			4 592 372,45	4 592 372,45			4 592 372,45	4 592 372,45		0,00
44381	Aut serv organ pub - dépenses			112 681,15	112 681,15			112 681,15	112 681,15		0,00
44382	Aut serv organ pub - recette amiable			66 020,00	66 020,00			66 020,00	66 020,00		0,00
4438	Sous Total compte 4438			178 701,15	178 701,15			178 701,15	178 701,15		0,00
443	Sous Total compte 443			178 701,15	178 701,15			178 701,15	178 701,15		0,00
44562	Etat - TVA déduct sur immobilisation			5 178,08	5 178,00			5 178,08	5 178,00	0,08	0,00

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44566	TVA déduct sur autres biens			77 072,49	77 072,00			77 072,49	77 072,00	0,49	
	et services										
44567	Etat - crédit de TVA à reporter			82 250,00	78 048,00			82 250,00	78 048,00	4 202,00	
4456	Sous Total compte 4456			164 500,57	160 298,00			164 500,57	160 298,00	4 202,57	
44571	Etat - TVA collectée			78 048,00	78 047,55			78 048,00	78 047,55	0,45	
4457	Sous Total compte 4457			78 048,00	78 047,55			78 048,00	78 047,55	0,45	
445	Sous Total compte 445			242 548,57	238 345,55			242 548,57	238 345,55	4 203,02	
447	Autres impôts taxes versements assimilés		2 581,00	28 801,42	26 220,42			28 801,42	28 801,42		0,00
4486	Etat - autres charges à payer		935,44	935,44	689,30			935,44	1 624,74		689,30
4487	Etat - produits à recevoir	27 780,00			27 780,00			27 780,00	27 780,00		0,00
448	Sous Total compte 448	27 780,00	935,44	935,44	28 469,30			28 715,44	29 404,74		689,30
44	Sous Total compte 44	27 780,00	3 516,44	5 043 359,03	5 064 108,87			5 071 139,03	5 067 625,31	3 513,72	
46711	Autres comptes créditeurs		715,39	1 739 445,20	1 872 063,14			1 739 445,20	1 872 778,53		133 333,33
4671	Sous Total compte 4671		715,39	1 739 445,20	1 872 063,14			1 739 445,20	1 872 778,53		133 333,33

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

30200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
46721	Débiteurs divers - amiable	13 324,47		1 570 083,52	1 492 698,95			1 583 407,99	1 492 698,95	90 709,04	
46726	Débiteurs divers - contentieux	4 800,00						4 800,00		4 800,00	
4672	Sous Total compte 4672	18 124,47		1 570 083,52	1 492 698,95			1 588 207,99	1 492 698,95	95 509,04	
467	Sous Total compte 467	18 124,47	715,39	3 309 528,72	3 364 762,09			3 327 653,19	3 365 477,48		37 824,29
4687	Divers - produits à recevoir	1 380,00			1 380,00			1 380,00	1 380,00		0,00
468	Sous Total compte 468	1 380,00			1 380,00			1 380,00	1 380,00		0,00
46	Sous Total compte 46	19 504,47	715,39	3 309 528,72	3 366 142,09			3 329 033,19	3 366 857,48		37 824,29
4711	Verst des régisseurs			190 037,37	190 037,37			190 037,37	190 037,37		0,00
4712	Virements réimputés			369,20	1 299,20			369,20	1 299,20		930,00
47138	Ract : autres			255 031,09	255 031,09			255 031,09	255 031,09		0,00
4713	Sous Total compte 4713			255 031,09	255 031,09			255 031,09	255 031,09		0,00
471411	Excédent à l'imputer - pers physiques			2 137,04	2 137,04			2 137,04	2 137,04		0,00
47141	Sous Total compte 47141			2 137,04	2 137,04			2 137,04	2 137,04		0,00

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4714	Sous Total compte 4714			2 137,04	2 137,04					2 137,04	0,00
4718	Autres recettes à régulariser		3 397,30	1 895,81	397,31					3 794,61	1 898,80
471	Sous Total compte 471		3 397,30	449 470,51	448 902,01					452 299,31	2 828,80
47211	DACR - rembst annuités emprunts			1 739 775,00	1 739 775,00					1 739 775,00	0,00
47218	DACR - autres dépenses	19,30		112 747,52	112 588,01					112 588,01	178,81
4721	Sous Total compte 4721	19,30		1 852 522,52	1 852 363,01					1 852 363,01	178,81
4728	DACR - autres dépenses à régul			261 325,16	261 223,55					261 223,55	101,61
472	Sous Total compte 472	19,30		2 113 847,68	2 113 586,56					2 113 586,56	280,42
47	Sous Total compte 47	19,30	3 397,30	2 563 318,19	2 562 488,57					2 563 337,49	2 548,38
5117C	Total classe 4 Chèques impayés	70 080,88	383 248,87	12 928 285,47	13 067 017,97					12 998 366,35	577 937,66
5117	Sous Total compte 5117			6 086,24	3 437,04					6 086,24	2 649,20
511	Sous Total compte 511			6 086,24	3 437,04					6 086,24	2 649,20

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Solde	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
515	Compte au trésor	874 001,19		5 002 775,12	4 675 369,23			5 876 776,31	4 675 369,23	1 201 407,08	
51	Sous Total compte 51	874 001,19		5 008 861,36	4 678 806,27			5 882 862,55	4 678 806,27	1 204 056,28	
5411	Disponibilités chez régisseurs d'avances	741,11		6 666,84	6 207,95			7 407,95	6 207,95	1 200,00	
541	Sous Total compte 541	741,11		6 666,84	6 207,95			7 407,95	6 207,95	1 200,00	
54	Sous Total compte 54	741,11		6 666,84	6 207,95			7 407,95	6 207,95	1 200,00	
580	Opérations d'ordre budgétaires			426 820,67	426 820,67			426 820,67	426 820,67		0,00
58	Sous Total compte 58			426 820,67	426 820,67			426 820,67	426 820,67		0,00
60611	Total classe 5 Achats non stks fournit eau-assainist	874 742,30		5 442 348,87	5 111 834,89			6 317 031,17	5 111 834,89	1 205 256,28	0,00
60612	Achats non stks fournit énergie elect					15 786,34		15 786,34		15 786,34	
60622	Achats carburants					129 145,48	6 334,49	129 145,48	6 334,49	122 810,99	
60623	Achats non stks d'aliment					144 931,82	6 334,49	144 931,82	6 334,49	138 597,33	
	Sous Total compte 6061			2 076,82		2 076,82		2 076,82		2 076,82	
	Sous Total compte 6062			1 187,88		1 187,88		1 187,88		1 187,88	



## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60628	Achts autres fournit non stkées			46 421,35	2 264,40	46 421,35	2 264,40	44 156,95			
6062	Sous Total compte 6062			49 686,05	2 264,40	49 686,05	2 264,40	47 421,65			
60632	Achts non stkées fournit petit équipt			15 216,98	774,36	15 216,98	774,36	14 442,62			
60636	Achts non stkées vêtements travail			5 393,66		5 393,66		5 393,66			
6063	Sous Total compte 6063			20 610,64	774,36	20 610,64	774,36	19 836,28			
6064	Achts non stkées fournit admin			4 467,95		4 467,95		4 467,95			
6068	Achts non stkées autres mat et fourn			6 627,39		6 627,39		6 627,39			
606	Sous Total compte 606			226 323,85	9 373,25	226 323,85	9 373,25	216 950,60			
60	Sous Total compte 60			226 323,85	9 373,25	226 323,85	9 373,25	216 950,60			
6132	Locations immobilières			7 079,16		7 079,16		7 079,16			
6135	Locations mobilières			8 665,78	560,15	8 665,78	560,15	8 105,63			
613	Sous Total compte 613			15 744,94	560,15	15 744,94	560,15	15 184,79			
61521	Entretien et réparations de terrains			144 816,00	816,00	144 816,00	816,00	144 000,00			

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
615221	Bâtiments publics					73 371,96	14 292,95	73 371,96	14 292,95	59 079,01	
61522	Sous Total compte 61522			73 371,96	14 292,95	73 371,96	14 292,95	73 371,96	14 292,95	59 079,01	
6152	Sous Total compte 6152			218 187,96	15 108,95	218 187,96	15 108,95	218 187,96	15 108,95	203 079,01	
61551	Entretien réparations matériel roulant			2 931,85		2 931,85		2 931,85		2 931,85	
61558	Entretien réparations autres mobiliers			955,81	200,00	955,81	200,00	955,81	200,00	755,81	
6155	Sous Total compte 6155			3 887,66	200,00	3 887,66	200,00	3 887,66	200,00	3 687,66	
6156	Maintenance			50 894,77	11 202,47	50 894,77	11 202,47	50 894,77	11 202,47	39 692,30	
615	Sous Total compte 615			272 970,39	26 511,42	272 970,39	26 511,42	272 970,39	26 511,42	246 458,97	
6161	Multirisques			18 632,62	9,26	18 632,62	9,26	18 632,62	9,26	18 623,36	
616	Sous Total compte 616			18 632,62	9,26	18 632,62	9,26	18 632,62	9,26	18 623,36	
6184	Divers versés à organismes formation			3 136,80		3 136,80		3 136,80		3 136,80	
6188	Autres frais divers			1 884,00		1 884,00		1 884,00		1 884,00	
618	Sous Total compte 618			5 020,80		5 020,80		5 020,80		5 020,80	

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61	Sous Total compte 61			312 368,75	27 080,83	312 368,75	27 080,83	312 368,75	27 080,83	285 287,92	
6218	Autre personnel extérieur au service			532 273,85	169 273,85	532 273,85	169 273,85	532 273,85	169 273,85	363 000,00	
621	Sous Total compte 621			532 273,85	169 273,85	532 273,85	169 273,85	532 273,85	169 273,85	363 000,00	
6226	Rému interméd			2 316,50		2 316,50		2 316,50		2 316,50	
6228	Rému interméd honoraires			233 307,19	22 127,58	233 307,19	22 127,58	233 307,19	22 127,58	211 179,61	
622	Sous Total compte 622			235 623,69	22 127,58	235 623,69	22 127,58	235 623,69	22 127,58	213 496,11	
6231	Pub public relat publ annonces insert			3 825,00		3 825,00		3 825,00		3 825,00	
6236	Pub public relat publ catalog imprimés			610,20		610,20		610,20		610,20	
623	Sous Total compte 623			4 435,20		4 435,20		4 435,20		4 435,20	
6261	Frais d'affranchisse			3 000,00	1 700,00	3 000,00	1 700,00	3 000,00	1 700,00	1 300,00	
6262	Frais de télécommunicat			15 220,05	1 520,18	15 220,05	1 520,18	15 220,05	1 520,18	13 699,87	
626	Sous Total compte 626			18 220,05	3 220,18	18 220,05	3 220,18	18 220,05	3 220,18	14 999,87	
6283	Aut serv extér frais de nettoyage locaux			102 382,96	8 821,60	102 382,96	8 821,60	102 382,96	8 821,60	93 561,36	

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

Numéro de Compta	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6288	Autres serv extér					48 397,28	935,44	48 397,28	935,44	47 461,84	
628	Sous Total compte 628			150 780,24	9 757,04	150 780,24	9 757,04	150 780,24	9 757,04	141 023,20	
62	Sous Total compte 62			941 333,03	204 378,65	941 333,03	204 378,65	941 333,03	204 378,65	736 954,38	
6331	Verst de transport			3 688,32		3 688,32		3 688,32		3 688,32	
6332	Cotisations versées au FNAL			1,11		1,11		1,11		1,11	
6336	Cotis. centre national - centres gestion			1 874,58		1 874,58		1 874,58		1 874,58	
633	Sous Total compte 633			5 564,01		5 564,01		5 564,01		5 564,01	
63512	Impôts directs - taxes foncières			21 503,00		21 503,00		21 503,00		21 503,00	
6351	Sous Total compte 6351			21 503,00		21 503,00		21 503,00		21 503,00	
6354	Droits d'enregistrement et de timbre			108,00		108,00		108,00		108,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules			4,18		4,18		4,18		4,18	
6358	Autres droits administration des impôts			3 081,00		3 081,00		3 081,00		3 081,00	
635	Sous Total compte 635			24 696,18		24 696,18		24 696,18		24 696,18	

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
63	Sous Total compte 63			30 260,19		30 260,19		30 260,19		30 260,19	
64118	Personnel titulaire - autres indemnités			11 694,21		11 694,21		11 694,21		11 694,21	
6411	Sous Total compte 6411			11 694,21		11 694,21		11 694,21		11 694,21	
64131	Persel non titulaire - rémunération			129 864,71		129 864,71		129 864,71		129 864,71	
6413	Sous Total compte 6413			129 864,71		129 864,71		129 864,71		129 864,71	
6419	Rembst rémunérations				69 415,44		69 415,44		69 415,44		69 415,44
641	Sous Total compte 641			141 558,92	69 415,44	141 558,92	69 415,44	141 558,92	69 415,44	72 143,48	
6451	Charges sécu cotisations URSSAF			34 273,94		34 273,94		34 273,94		34 273,94	
6453	Cotisations aux caisses de retraites			5 802,61		5 802,61		5 802,61		5 802,61	
6454	Charges sécu cotisations ASSÉDIC			6 837,05		6 837,05		6 837,05		6 837,05	
645	Sous Total compte 645			46 913,60		46 913,60		46 913,60		46 913,60	
6475	Autres charges sociales médecine travail			213,60		213,60		213,60		213,60	
647	Sous Total compte 647			213,60		213,60		213,60		213,60	

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
54	Sous Total compte 54					188 686,12	69 415,44	188 686,12	69 415,44	119 270,68	
66111	Intérêts réglés à l'échéance			1 174 783,60		1 174 783,60		1 174 783,60		1 174 783,60	
6611	Sous Total compte 6611			1 174 783,60		1 174 783,60		1 174 783,60		1 174 783,60	
661	Sous Total compte 661			1 174 783,60		1 174 783,60		1 174 783,60		1 174 783,60	
66	Sous Total compte 66			1 174 783,60		1 174 783,60		1 174 783,60		1 174 783,60	
6718	Charg except aut charg except opér gest			31 573,20		31 573,20	2 413,20	31 573,20	2 413,20	29 160,00	
671	Sous Total compte 671			31 573,20		31 573,20	2 413,20	31 573,20	2 413,20	29 160,00	
673	Charges except titres annulés			327 434,93		327 434,93		327 434,93		327 434,93	
678	Autres charges exceptionnelles			571 724,86		571 724,86		571 724,86		571 724,86	
67	Sous Total compte 67			930 732,99		930 732,99	2 413,20	930 732,99	2 413,20	928 319,79	
6811	DA - immob			392 834,27		392 834,27		392 834,27		392 834,27	
681	Sous Total compte 681			392 834,27		392 834,27		392 834,27		392 834,27	
68	Sous Total compte 68			392 834,27		392 834,27		392 834,27		392 834,27	

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
70398	Total classe 6					4 197 322,80	312 661,37	4 197 322,80	312 661,37	3 954 076,87	59 415,44
	Autres					6 963,44	268 319,04	6 963,44	268 319,04		261 355,60
	redevances et recettes diverses										
7038	Sous Total compte 7038			6 963,44	268 319,04	6 963,44	268 319,04	6 963,44	268 319,04		261 355,60
703	Sous Total compte 703			6 963,44	268 319,04	6 963,44	268 319,04	6 963,44	268 319,04		261 355,60
70878	Autres produits - remboursement			27 780,00	93 800,00	27 780,00	93 800,00	27 780,00	93 800,00		66 020,00
	de frais										
7087	Sous Total compte 7087			27 780,00	93 800,00	27 780,00	93 800,00	27 780,00	93 800,00		66 020,00
708	Sous Total compte 708			27 780,00	93 800,00	27 780,00	93 800,00	27 780,00	93 800,00		66 020,00
70	Sous Total compte 70			34 743,44	362 119,04	34 743,44	362 119,04	34 743,44	362 119,04		327 375,60
7328	Autres fiscalités				2 581,00		2 581,00		2 581,00		2 581,00
	reversées										
732	Sous Total compte 732				2 581,00		2 581,00		2 581,00		2 581,00
73	Sous Total compte 73				2 581,00		2 581,00		2 581,00		2 581,00
7473	Participations - Dépt				2 454 772,54		2 454 772,54		2 454 772,54		2 454 772,54
74741	Participations Cnas membres GFP				108 457,30		108 457,30		108 457,30		108 457,30

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7474	Sous Total compte 7474						108 457,30		108 457,30		108 457,30
74751	Participations - GFP de rattachement						1 388 335,16		1 388 335,16		1 388 335,16
7475	Sous Total compte 7475						1 388 335,16		1 388 335,16		1 388 335,16
747	Sous Total compte 747						3 951 565,00		3 951 565,00		3 951 565,00
74	Sous Total compte 74						3 951 565,00		3 951 565,00		3 951 565,00
752	Revenus des immeubles						14 690,16		14 690,16		14 690,16
758	Produits divers de gestion						14 952,00		14 952,00		14 952,00
75	Sous Total courante						29 642,16		29 642,16		29 642,16
7711	Dédits et pénalités			1 380,00			1 380,00		1 380,00		0,00
7718	Percus						2 137,04		2 137,04		2 137,04
771	Autres prod except sur opé gestion			1 380,00			1 380,00		1 380,00		2 137,04
771	Sous Total compte 771			1 380,00			3 517,04		3 517,04		2 137,04
773	Mdts annul						606 761,02		606 761,02		606 761,02
7788	déchéance quad Produits exceptionnels divers						358 447,45		358 447,45		358 447,45



## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
778	Sous Total compte 778					1 380,00	358 447,45	1 380,00	358 447,45		358 447,45
77	Sous Total compte 77					36 123,44	968 725,51	36 123,44	968 725,51		967 345,51
	Total classe 7					6 447 292,65	5 314 632,71	6 447 292,65	5 314 632,71		5 278 509,27
	Total général	49 053 883,48	49 053 883,48	21 397 622,77	19 500 817,19	6 447 292,65	8 344 098,23	76 898 798,90	76 898 798,90	53 419 444,90	53 419 444,90

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 092108

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MEUDON

ETABLISSEMENT : SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

## Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 31/12/2017

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
NEANT		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
NEANT		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
NEANT		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 863								
TOTAUX		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

## Page des signatures

20200 - SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR

Exercice 2017

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

**MAYER-LEMAITRE Nathalie (1008298469-0), ADMINISTRATEUR FINANCES PUBLIQUES ADJOINT**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **SYND MIXTE L ILE DE MONSIEUR** pendant l'année 2017 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

A , le



## Annexe N°3 à la Convention de dissolution du Syndicat mixte de l'île de Monsieur

### Etat des conventions de financement

Organisme prêteur	Numéro du contrat	Date de signature	Nominal	CRD au 31/12/2018	Type de taux d'intérêt	Classement Chartre Gissler
Caisse d'Epargne	AR200141-000	31/12/2005	2 000 000 €	266 666,71 €	Variable	A1
Dexia Crédit Local	MPH200021EUR	01/06/2002	2 548 033 €	1 640 731,22 €	Variable	B1
Dexia Crédit Local	MON224957EUR	01/12/2004	3 700 000 €	2 555 841,47 €	Fixe	A1
Dexia Crédit Local	MIN215586EUR	01/12/2004	500 000 €	38 846,18 €	Variable	A1
Crédit agricole	60240970690	25/11/2008	7 500 000 €	4 500 000 €	Fixe	A1
Crédit agricole	6018658247	14/03/2007	8 000 000 €	5 409 329,86 €	Variable	A2
Crédit agricole	60174113612	20/02/2007	5 000 000 €	3 432 652,71 €	Fixe	A1
Crédit agricole	60167000774	27/10/2006	6 500 000 €	4 189 123,56 €	Fixe	A1
Crédit agricole	60194088394	10/12/2007	8 000 000 €	4 800 000 €	Variable	A1
				<b>26 833 191,71 €</b>		



Annexe N°4 à la Convention de dissolution du Syndicat mixte de l'Île de Monsieur  
Liste des archives conservées au service des Archives de la Commune de Sèvres



ARCHIVES DE SEVRES

BORDEREAU DE VERSEMENT



Partie réservée au service versant	Partie réservée aux Archives
Nom du service versant : <i>Syndicat mixte pour les activités nautiques, sportives et de loisirs du Val de Seine</i>	N° du Versement: <b>324 W</b>
Nombre d'articles : 35	Date de prise en charge: <b>E.A. 2006</b>
Signature du chef de service: Madame Martine JULLION	Métrage : 3. m Exemplaire n° : 1 Nombre de pages : 7  Signature du directeur des Archives : Monsieur Franz JAYOT

Indexation:

N° d' article	Description	Dates extrêmes	Communi- cabilité	Année d'élimination	M	Observation
1	<b><u>ETUDES DE DEFINITION</u></b> - Divers documents				9167	
2	<b><u>ETUDES DE DEFINITION</u></b> - dossier « 2AD Architecture » - dossier « Jourda Architecture » - dossier « LABFAC » -				9168	
3	<b><u>REUNION DU JURY</u></b> - du 04/03/2002 - du 27/05/2002 - du 23/01/2003	2002/2003			9169	
4	<b><u>REUNION DU JURY</u></b> - du 28/11/2002	2002			9170	
5	<b><u>REUNION DU JURY</u></b> - du 28/11/2002	2002			9171	
6	<b><u>DIVERS</u></b> - Comité technique des études du 31/10/2001 et 28/03/2002 - Réunion clubs sportifs de Sèvres et Chaville du 20/12/2001 - Réunion de travail « associations sportives et représentants des collectivités » du 11/03/2003 - Réunion de travail « associations et clubs sportifs » du 10/06/2003 - Groupe de travail « Inventaire et évaluation des coûts de fonctionnement du parc nautique de l'Ile de Monsieur » du 08/10/2004 - Dossier NIKE-CPM - Dossier SETEC Organisation	2001/2004			9172	
7	<b><u>COURRIER « DEPART »</u></b> - juin à décembre	2001			9173	
8	<b><u>COURRIER « DEPART »</u></b> - janvier à avril	2002			9174	

PSA 11

Indiquer « I » en cas de communicabilité immédiate (D. 79-1037 du 3 décembre 1979)

Indiquer « D » en cas de communicabilité à 60 ans (D. 79-1038 du 3 décembre 1979)



Partie réservée au service versant

Partie réservée aux archives

N° d' article	Description	Dates extrêmes	Communi- cabilité	Année d'élimination	M	Observation
9	<b><u>COURRIER « DEPART »</u></b> - mai à décembre	2002			9175	
10	<b><u>COURRIER « DEPART »</u></b> - janvier à avril	2003			9176	
11	<b><u>COURRIER « DEPART »</u></b> - mai à juillet	2003			9177	
12	<b><u>COURRIER « DEPART »</u></b> - août à décembre	2003			9178	
13	<b><u>COURRIER « DEPART »</u></b> - janvier à avril	2004			9179	
14	<b><u>COURRIER « DEPART »</u></b> - mai à août	2004			9180	
15	<b><u>COURRIER « DEPART »</u></b> - septembre à décembre	2004			9181	
16	<b><u>MANDATS ET TITRES</u></b>	2001/2003			9185	
17	<b><u>MANDATS ET TITRES</u></b>	2004			9188	
18	<b><u>COMMISSION D'APPEL D'OFFRES</u></b> - 11.02.2002 - 29.04.2002 - 24.02.2003	2002-2003			9189	
19	<b><u>COMMISSION D'APPEL D'OFFRES</u></b> - 13/06/2003 - 19/06/2003 - 14/06/2004 - 18/10/2004 - 15/11/2004 - 06/12/2004	2003/2004			9190	
20	<b><u>APPEL D'OFFRES</u></b>	2004			9192	

PSA 11

Indiquer « I » en cas de communicabilité immédiate (D. 79-1037 du 3 décembre 1979)

Indiquer « D » en cas de communicabilité à 60 ans (D. 79-1038 du 3 décembre 1979)

N° d' article	Description	Dates extrêmes	Communi- cabilité	Année d'élimination	M	Observation
	<b><u>MARCHE</u></b> - OPC offres non retenues					
21	<b><u>ETUDES PREALABLES</u></b> - étude hydrogéologique (Antéa) - étude amiante - étude sécurité (Suretis)	2004			9195	
22	<b><u>ETUDES PREALABLES</u></b> - étude faune/flore (loi sur l'eau) - étude Hydratec (loi sur l'eau) - étude des sols (Rocsol) - étude programmiste (Dalibard)	2004			9196	
23	<b><u>COMMISSION D'APPEL D'OFFRES</u></b> - 18 avril 2005 - 31 mai 2005 - 8 juillet 2005 - 20 octobre 2005 - 18 novembre 2005 - 9 janvier 2006	2005/2006			9197	
24	<b><u>MARCHE</u></b> - Gardiennage et surveillance du site de l'Île de Monsieur avec la Société AUSSEL Gardiennage.	2003/2006			9198	
25	<b><u>Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)</u></b> - Marché d'assurance « dommages-ouvrage » et « tous risques chantier »	2005			9199	
26	<b><u>Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)</u></b> - <i>Marché de travaux pour l'aménagement du parc nautique de l'Île de Monsieur. (pièces administratives et rapports d'études)</i>	2004/2005			9200	

PSA II

Indiquer « I » en cas de communicabilité immédiate (D. 79-1037 du 3 décembre 1979)

Indiquer « D » en cas de communicabilité à 60 ans (D. 79-1038 du 3 décembre 1979)

N° d' article	Description	Dates extrêmes	Communi- cabilité	Année d'élimination	M	Observation
27	<p><b><u>Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)</u></b>  - <i>Marché de travaux pour l'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur.</i>  <b>(lot n° 1 « VRD »)</b></p>	2004/2005			9201	
28	<p><b><u>Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)</u></b>  - <i>Marché de travaux pour l'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur.</i>  <b>(lots n° 2 « Espaces Verts » et lot n° 4 « Ouvrages en bois »)</b></p>	2004/2005			9202	
29	<p><b><u>Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)</u></b>  - <i>Marché de travaux pour l'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur.</i>  <b>(lots n° 3 « Construction » - pièces écrites)</b></p>	2004/2005			9203	
30	<p><b><u>Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)</u></b>  - <i>Marché de travaux pour l'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur.</i>  <b>(lots n° 3 « Construction » - Club House, Bâtiment de stockage 1 à 4, centre de loisirs, kiosque, deck (fondations), plans architecte – carnet de détail, dossier architecte, accueil, couverture du parc de glisse, kiosque d'accueil – buvette, base nautique-desk, bâtiments de stockage 1 à 3)</b></p>	2004/2005			9204	
31	<p><b><u>Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)</u></b>  - <i>Marché de travaux pour l'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur.</i>  <b>(lots n° 3 « Construction » -</b></p>	2004/2005			9205	

N° d'article	Description	Dates extrêmes	Communiqué	Année d'élimination	M	Observation
32	Plans architecte : bâtiment de stockage 4, club-house, centre de loisirs et salle omnisports). <b>Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)</b> - <i>Marché de travaux pour l'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur. (lots n° 5 « Fluides » - pièces écrites, plans d'architecte : lot 5A).</i>	2004/2005			9206	
33	<b>Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)</b> - <i>Marché de travaux pour l'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur. (lots n° 5 « Fluides » - plans d'architecte : lots 5C, 5D, 5E).</i>	2004/2005			9207	
34	<b>Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)</b> - <i>Marché de travaux pour l'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur. (lots n° 5 « Fluides » - pièces écrites et plans d'architecte, lot 5B).</i> <b>CD Rom (DCE travaux)</b> - au 25.01.2005 - Additifs au 09.03.2005 - au 16.03.2005 - au 7 juillet 2005	2004/2005			9208	
35	<i>Marché de travaux pour l'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur.</i> - <i>récépissé des offres</i> - <i>courrier type – transmission DCE sous forme « papier »</i> - <i>transmission DCE sous forme « CD Rom »</i>	2005			9209	

PSA 11

Indiquer « I » en cas de communicabilité immédiate (D. 79-1037 du 3 décembre 1979)

Indiquer « D » en cas de communicabilité à 60 ans (D. 79-1038 du 3 décembre 1979)

Partie réservée au service versant

Partie réservée aux archives

N° d' article	Description	Dates extrêmes	Communi- cabilité	Année d'élimination	M	Observation
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- transmission DCE sous forme « papier »</li> <li>- état récapitulatif envoi DCE</li> <li>- Lot n° 1 « VRD » - informations complémentaire</li> <li><u>ADDITIFS</u></li> <li>- Transmission sous forme « papier » et « CD Rom »</li> <li>- Dossier ADDITIF n° 1</li> <li>- Envoi DCE sous forme de « CD Rom » - Juillet 2005</li> </ul>					

PSA 11

Indiquer « I » en cas de communicabilité immédiate (D. 79-1037 du 3 décembre 1979)

Indiquer « D » en cas de communicabilité à 60 ans (D. 79-1038 du 3 décembre 1979)





ARCHIVES DE SEVRÉS

## BORDEREAU DE VERSEMENT

Partie réservée au service versant	Partie réservée aux Archives
Nom du service versant : <i>Syndicat mixte pour les activités nautiques, sportives et de loisirs du Val de Seine.</i>	N° du Versement: <b>417W</b>
Nombre d'articles : 15	Date de prise en charge: <b>E.P. 2009</b>
Signature du directeur ou chef de service:	Métrage : 1.5 m Exemplaire n° : 1 Nombre de pages : 6 Signature du chef de service :  Juliette LE FOLL

Archives historiques

N°d'article	Description	Dates extrêmes	Année d'élimination	M	Note
1	<p><b><u>Séance du Comité syndical du 19 juin</u></b> : Convocation à la séance constitutive, Procès-verbal, Avant-projet de BP 2001, Note d'orientation, Original, compte rendu analytique signé (approuvé en séance du 10/09/2001).</p> <p><b><u>Séance du Comité syndical du 10 septembre</u></b> : Convocation – Ordre du jour, Etat des présences, Compte-rendu sommaire, Délibérations n° 01/001 au n°01/004, Original compte rendu analytique signé (approuvé en séance du 12/11/2001).</p> <p><b><u>Séance du Comité syndical du 12 novembre</u></b> : Convocation – Ordre du jour, Etat des présences, Compte rendu sommaire, Délibérations n° 01/005 au n° 01/007, Original compte rendu analytique signé (approuvé en séance du 14/01/2002).</p>	2001	2001		11397
2	<p><b><u>Séance du Comité syndical du 14 janvier</u></b> : Convocation – Ordre du jour, Etat des présences, Compte rendu sommaire, Délibérations n° 02/001 au n° 02/004, Original compte rendu analytique (approuvé en séance du 4 mars 2002), Dossier « calendrier des opérations – Procédure de passation des marchés de définition simultanés, Note sur diagnostic des pollutions sur le site – Synthèse des résultats de la 2<sup>ème</sup> campagne de sondages, Compte rendu de la réunion du 23/11/2001 avec les représentants des directions de la jeunesse et des sports des villes de Boulogne-Billancourt et de Saint-Cloud, Compte rendu de la réunion du 14/12/2001 avec la direction de la jeunesse et des sports du Conseil Général des Hauts-de-Seine, Compte rendu de la réunion du 18/12/2001 avec les clubs de sports nautique et la ville de Boulogne-Billancourt, Compte rendu de la réunion du 20/12/2001 avec les clubs de sports nautiques de Boulogne-Billancourt, de Sèvres et Chaville, Copie de l'avis d'appel public à la concurrence en vue de la passation des marchés de définition</p>	2002	2002		11398



N°d'article	Description	Dates extrêmes	Année d' élimination	M	Note
	simultanés dans le cadre de 11399l'aménagement des terrains de l'Ile Monsieur, Copie du courrier adressé à M. Jean-Marc REBIERE, Préfet des Hauts-de-Seine en date du 22/12/20014 relatif à l'accueil des gens du voyage				
3	<p><b>Séance du Comité syndical du 4 mars :</b> Convocation – Ordre du jour, Etat des présences, Compte rendu sommaire, Délibérations n° 02/005 au n° 02/008, Original compte rendu analytique signé (approuvé en séance du 29/04/2002)</p> <p><b>Séance du Comité syndical du 29 avril</b> Convocation – Ordre du jour, Etat des présences, Compte rendu sommaire, Délibérations n° 02/009 au n° 02/012, Original compte rendu analytique signé (approuvé en séance du 21/10/2002)</p> <p><b>Séance du Comité syndical du 21 octobre :</b> Convocation – Ordre du jour ,Etat des présences, Compte rendu sommaire, Délibérations n° 02/013 au n° 02/018</p>	2002	2002	11399	
4	<p><b>Séance du Comité syndical du 21 octobre (suite) :</b> Compte rendu de la délégation au Président, Arrêtés de délégation au Président n° 02/001 au n° 02/008, Note sur travaux et prestations réalisés (établie par la Direction des services techniques), Original compte rendu analytique signé (approuvé en séance du 09/12/2002)</p> <p><b>Séance du Comité syndical du 9 décembre :</b> Convocation – Ordre de jour, Etat des présences, Compte rendu sommaire, Délibérations n° 02/019 au n° 02/023, Arrêté de délégation au Président n° 02/009, Original compte rendu analytique signé (approuvé en séance du 3 février 2003)</p>	2002	2002	11400	
5	<p><b>Séance du Comité syndical du 3 février :</b> Convocation – Ordre du jour, Etat des présences, Compte rendu sommaire, Délibérations n° 03/001 au n° 03/004, Dossier « mise en concurrence simplifiée pour le marché de gardiennage et de surveillance de l'Ile de Monsieur », Arrêté de délégation au Président n° 02/010, Original compte rendu analytique</p>	2003	2003	11401	

N° d'article	Description	Dates extrêmes		Année d'élimination	M	Note
6	<p>signé (approuvé en séance du 31 mars 2003)</p> <p><b>Séance du Comité syndical du 31 mars :</b> Convocation + ordre du jour, Etat des présences, Compte rendu sommaire, Délibérations n° 03/005 au n° 03/006, Dossier ORIGINAL « aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur » - sous-traitant Pouget Consultants – mandataires : 2AD Architecture/2AD ingénierie, Dossier ORIGINAL « aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur » - sous-traitant Charpente Concept France – mandataire : 2 AD Architecture, Arrêtés de délégation au Président n° 03/001 et 03/002, Original compte rendu analytique signé (approuvé en séance du 30 juin 2003).</p>	2003	2003		11402	
7	<p><b>Séance du Comité syndical du 30 juin :</b> Convocation + ordre du jour, Etat des présences, Compte rendu sommaire, Délibérations n° 03/008 au n° 03/014 Dossier ORIGINAL « marché de conduite d'opération – Aménagement du parc nautique », Dossier ORIGINAL « marché de contrôle technique et de coordination des systèmes de sécurité incendie pour l'aménagement de l'Ile de Monsieur »</p>	2003	2003		11403	
8	<p><b>Séance du Comité syndical du 30 juin (suite) :</b> Dossier ORIGINAL « marché de coordination de la sécurité et de la protection de la santé pour l'aménagement de l'Ile de Monsieur », Dossier « Avis d'attribution des marchés », Arrêté de délégation au Président n° 03/003, Original compte rendu analytique signé (approuvé en séance du 24 novembre)</p>	2003	2003		11404	

N° d'article	Description	Dates extrêmes		Année d'élimination	M	Note
9	<p><b>Séance du Comité syndical du 24 novembre :</b> Convocation + ordre du jour, Etat des présences, Compte rendu sommaire, Délibérations n° 08/016 au n° 03/019, Original compte rendu analytique signé (approuvé en séance du 15 décembre)</p> <p><b>Séance du Comité syndical du 15 décembre :</b> Convocation + ordre du jour, Etat des présences, Compte rendu sommaire, Délibérations n° 03/020 au n° 03/023, Original compte rendu analytique signé (approuvé en séance du 2 février 2004)</p>	2003	2003		11405	
10	<p><b>Séance du Comité syndical du 2 février :</b> Convocation + ordre du jour, Etat des présences, Compte rendu sommaire, Délibérations n° 04/001 au n° 04/004, Original compte rendu analytique signé, (approuvé en séance du 17 mai)</p> <p><b>Séance du Comité syndical du 17 mai :</b> Convocation + ordre du jour, Etat des présences, Compte rendu sommaire, Délibérations n° 04/005 au n° 04/006, Arrêtés de délégation au Président n° 04/001 à 04/003, Dossier d'Information – 1<sup>ère</sup> partie « le syndicat mixte 2001 – 2004 » et 2<sup>ème</sup> partie « le projet d'aménagement de l'île de Monsieur », Original compte rendu analytique signé (approuvé en séance du 28 juin)</p>	2004	2004		11406	
11	<p><b>Séance du Comité syndical du 28 juin :</b> Convocation + ordre du jour, Etat des présences, Compte rendu sommaire, Délibérations n° 04/007 au n° 04/011, Dossier ORIGINAL acte de sous-traitance avec Vincent DUPONT-ROUGIER, lot n° 1 « Aménagement paysager3 – Mandataires : 2 AD Architecture/2 AD Ingénierie</p>	2004	2004		11407	
12	<p><b>Séance du Comité syndical du 28 juin (suite) :</b> Délibérations n° 04/012 au n° 04/018, Dossier ORIGINAL « marché d'ordonnancement, de pilotage et de coordination des travaux » avec la société CLC, Note d'orientation sur les principes de fonctionnement du parc nautique de l'île de Monsieur, Original compte rendu analytique signé (approuvé en séance du</p>	2004	2004		11408	

N° d'article	Description	Dates extrêmes		Année d'élimination	M	Note
13	18 octobre) <b>Séance du Comité syndical du 18 octobre</b> : Convocation + ordre du jour, Etat des présences, Compte rendu sommaire, Délibérations n° 04/019 au n° 04/024, Arrêtés de délégation n° 04/004 à 04/006, Original compte rendu analytique signé (approuvé en séance du 13 décembre)	2004	2004		11409	
14	<b>Séance du Comité syndical du 13 décembre</b> : Convocation + ordre du jour, Etat des présences, Compte rendu sommaire, Délibérations n° 04/025 au n° 04/028, Arrêtés de délégation au Président n° 04/007 et 04/008, Original compte rendu analytique signé (approuvé en séance du 8 juillet 2005)	2004	2004		11410	
15	<b>Séance du Comité syndical du 13 décembre (suite)</b> : Original « marché de déconstruction et de décapage Ile de Monsieur », Dossiers « commission d'appel d'offres » du 15 novembre et du 6 décembre.	2004	2004		11411	



ARCHIVES DE SEVRÈS

## BORDEREAU DE VERSEMENT

Partie réservée au service versant	Partie réservée aux Archives
<b>Nom du service versant :</b> <i>Syndicat mixte pour les activités nautiques, sportives et de loisirs du Val de Seine</i>	N° du Versement: <b>419W</b>
Nombre d'articles : 17	Date de prise en charge: <b>E.P. 2009</b>
Signature du directeur ou chef de service:	Métrage : 1.7 m Exemplaire n° : 1 Nombre de pages : 2 Signature du chef de service :  Juliette LE FOLL

Archives historiques

## PARTIE RESERVEE AU SERVICE VERSANT

## PARTIE RESERVEE AUX ARCHIVES

N°d article	Description	Dates extrêmes		Année d'élimination	M	Note
1	Courrier Départ - Janvier à Mai	2005	2005		11419	
2	Courrier Départ - Juin à août	2005	2005		11420	
3	Courrier Départ - Septembre à décembre	2005	2005		11421	
4	Courrier Départ - Janvier à avril	2006	2006		11422	
5	Courrier Départ - Mai à décembre	2006	2006		11423	
6	Courrier Départ - Janvier à avril	2007	2007		11424	
7	Courrier Départ - Mai à juin	2007	2007		11425	
8	Courrier Départ - Juillet à décembre	2007	2007		11426	
9	Mandats/Titres, bordereaux journaux	2005	2005		11427	
10	Mandats/Titres	2006	2006		11428	
11	Mandats/Titres	2006	2006		11429	
12	Mandats/Titres/Annulations	2007	2007		11430	
13	Réunion du bureau : 24 octobre 2001 ; 2 juillet 2002 ; 17 mars 2003 ; 29 septembre 2003 ; 1 <sup>er</sup> mars 2004 ; 4 octobre 2004.	2001	2004		11431	
14	Dossier « Loi sur l'eau »	2004	2005		11432	
15	Dossier « Loi sur l'eau »	2005	2005		11433	
16	Dossier « Loi sur l'eau »	2005	2005		11434	
17	Dossier « Loi sur l'eau »	2005	2005		11435	

# Bordereau de versement

Partie réservée au service versant	
Direction	Administration générale
Service versant	Syndicat Mixte de l'île de Monsieur
Adresse	
Téléphone	
Courriel	
Date du versement	25/08/2010
Nombre d'articles (boîtes, registres ...)	6
Types de boîtes	10 cm
Description sommaire	Archives historiques relatives: courrier départ, comptabilité, marchés de travaux.
Dates extrêmes	2005 - 2008
Nom du responsable	Patricia MESLIN
Le chef du service versant	Amélie DE FOURNOUX

Visa du service versant

Partie réservée pour les Archives	
N° de versement	4WSMIM
Statut du service versant	
Date de prise en charge	25/08/2010
Métrage linéaire	0,6
Localisation	
La Direction des Archives	

Exemplaire n° : 1

Visa du service des Archives





N° Début	N° Fin	Description	Dates extrêmes		D.U.A	Communi- cabilité		Traitement		Observations
			Début	Fin		délat	date	année	sort final	
1		Courrier départ: janvier à avril	2008	2008						
2		Courrier départ: mai à octobre	2008	2008						
3		Courrier départ: novembre à décembre	2008	2008						
4		Comptabilité: mandats, titres, annulations.	2008	2008						
5		Restauration. - Autorisation d'occupation temporaire: offres	2007	2007						
6		Travaux. - Réalisation d'une prairie par placage: dossier sans suite. Réalisation d'une potence de mise à l'eau: dossier de consultation des entreprises.	2008	2008						



# BORDEREAU DE VERSEMENT



Partie réservée au service versant	
Direction	Syndicat mixte de l'Ile de Monsieur
Service versant	
Nom du responsable	MESLIN Patricia
Date de versement	09/05/2012
Nombre d'articles	25
Dates extrêmes	2004 - 2012

Partie réservée aux archives	
N° de versement	5WSMIM
Métrage	1,90 ml
Localisation	

Description du versement
Syndicat Mixte de l'Ile de Monsieur : comités d'administration (2004-2012), commissions d'appel d'offres (2007-2010).

Visa du service versant

*Marc LUDGER*

Visa du service des Archives

*Juliette LE FOLL*

Exemplaire n°

## BORDEREAU DE VERSEMENT

1	<p>Comité syndical. –</p> <p>Séance du 8 juillet 2005 : état des participants, convocations, compte-rendu sommaire, ordre du jour, approbation du compte-rendu de la séance du 13 décembre 2004, délibérations n°05/0001 à n°05/0011, compte-rendu de la délégation au Président, arrêtés de délégation n°0-4/0009 du 21-12-2004, n°05/0001 du 20-01-2005 et n°05/0002 du 17-02-2005, affaires diverses, original du compte-rendu analytique de la séance.</p>	2004 - 2005
2	<p>Comité syndical. -</p> <p>Séance du 9 janvier 2006 à 9 h 30 : convocations, transmissions, ordre du jour, compte-rendu sommaire, approbation du compte-rendu analytique de la séance du 8 juillet 2005, délibération n°06/0001.</p> <p>Séance du 9 janvier 2006 à 9 h 45 : convocations, transmissions, ordre du jour, compte-rendu sommaire, délibérations n°06/0002 à n°06/00011, arrêté de délégation n°05/0003 du 5 juillet 2005, original du compte-rendu analytique de la séance.</p>	2005 - 2006
3	<p>Comité syndical. - Séance du 19 mai 2006 : convocations, transmissions, ordre du jour, compte-rendu sommaire, délibérations n°06/0012 à n°06/0019, arrêtés de délégation n°06/0001 du 17 janvier 2006, original du compte-rendu analytique de la séance.</p>	2006 - 2006
4	<p>Comité syndical. –</p> <p>Séance du 18 décembre 2006 : convocations, transmissions, ordre du jour, compte-rendu sommaire, approbation du compte-rendu analytique de la séance du 19 mai 2006, délibérations n°06/0020 et n°06/0021, compte-rendu de la délégation au Président, original du compte-rendu analytique de la séance.</p>	2006 - 2007
5	<p>Comité syndical. –</p> <p>Séance du 31 janvier 2007 : convocations, transmissions, ordre du jour, compte-rendu sommaire, approbation du compte-rendu analytique de la séance du 18 décembre 2006, délibérations n° 07/0001 à n° 07/0007, dossiers relatifs à la préparation de la mise en service de la base nautique, au projet de la Commune de Saint-Cloud de se retirer du Syndicat, à la communication sur la journée portes ouvertes de l'Ile de Monsieur, original du compte-rendu analytique de la séance.</p>	2006 - 2007
6	<p>Comité syndical. –</p> <p>Séance du 26 avril 2007 : convocations, transmissions, ordre du jour, compte-rendu sommaire, approbation du compte-rendu analytique de la séance du 31 janvier 2007, délibérations n° 07/0008 à n° 07/0014, compte-rendu de la délégation au Président, arrêté de délégation n° 07/0001 du 23 mars 2007, original du compte-rendu analytique de la séance.</p>	2007 - 2007
7	<p>Comité syndical. –</p> <p>Séance du 9 juillet 2007 : convocations, transmissions, ordre du jour, compte-rendu sommaire, dossier d'installation des nouveaux délégués du</p>	2007 - 2007

## BORDEREAU DE VERSEMENT

	Conseil général des Hauts-de-Seine avec élection du Président et des membres du bureau, approbation du compte-rendu analytique de la séance du 26 avril 2007, délibérations n° 07/0015 à n° 07/0021, compte-rendu de la délégation au Président, original du compte-rendu analytique de la séance.	
8	Comité syndical. – Séance du 15 octobre 2007 : convocations, transmissions, ordre du jour, compte-rendu sommaire, approbation du compte-rendu analytique de la séance du 9 juillet 2007, délibérations n° 07/0022 et n° 07/0023, compte-rendu de la délégation au Président, original du compte-rendu analytique de la séance.	2007 - 2008
9	Comité syndical. – Séance du 18 février 2008 à 16 h : convocations, transmissions, compte-rendu sommaire, ordre du jour, approbation du compte-rendu analytique de la séance du 15 octobre 2007, délibération n° 08/0001. Séance du 18 février 2008 à 16 h30 : convocations, transmissions, compte-rendu sommaire, ordre du jour, délibérations n° 08/0002 et n° 08/0008 à n° 08/0010, original du compte-rendu analytique des séances.	2008 - 2008
10	Comité syndical. – Séance du 18 février 2008 à 16 h 30, approbation d'avenants aux marchés de travaux d'aménagement de l'Ile de Monsieur : délibérations n° 08/0003 à n° 08/0007.	2008 - 2008
11	Comité syndical. – Séance du 19 mai 2008 : convocations, transmissions, ordre du jour, compte-rendu sommaire, installation du nouveau Comité d'administration, approbation du compte-rendu analytique de la séance du 18 février 2008, point sur le fonctionnement de la base nautique, délibérations n° 08/0011 à n° 08/0017, information du Comité sur l'état d'avancement des travaux et sur la situation des marchés de travaux, programme d'aménagement de la zone nord de l'Ile de Monsieur, budget primitif 2008, original du compte-rendu analytique de la séance.	2008 - 2008
12	Comité syndical. – Séance du 4 décembre 2008 : convocations, transmissions, ordre du jour, compte-rendu sommaire, approbation du compte-rendu analytique de la séance du 19 mai 2008, délibérations n° 08/0018 à n° 08/0021, original du dossier de marché de mise en sûreté du parc nautique de l'Ile de Monsieur.	2008 - 2010
13	Comité syndical. – Séance du 4 décembre 2008 : délibérations n° 08/0022 à n° 08/0023, dossier d'approbation d'une convention d'occupation du domaine public fluvial avec Voies Navigables de France pour les équipements de mise à l'eau du parc nautique (retiré de l'ordre du jour), délibérations n° 08/0024 à n° 08/0025, information du Comité sur les contentieux en cours relatifs à la résiliation des marchés de travaux et sur l'état des réserves relatives aux	2007 - 2009

## BORDEREAU DE VERSEMENT

	travaux de la base nautique, délibération n° 08/0026, arrêtés de délégation n° 07/0002 du 16 novembre 2007, n° 08/0001 du 6 mai 2008, n° 08/0002 du 22 mai 2008, n° 08/0003 du 7 juillet 2008, original du compte-rendu analytique de la séance.	
14	Comité syndical. – Séance du 9 mars 2009 à 16 h : convocations, transmissions, ordre du jour, compte-rendu sommaire, approbation du compte-rendu analytique de la séance du 4 décembre 2008, délibérations n° 09/0001 à n° 09/0004.	2009 - 2009
15	Comité syndical. – Séance du 9 mars 2009 à 16 h 30 : convocations, transmissions, ordre du jour, compte-rendu sommaire, délibérations n° 09/0005 à n° 09/0011, dossiers relatifs à l'adoption d'une position de principe demandant aux clubs sportifs résidents du village nautique d'appliquer à leurs adhérents des Hauts-de-Seine des tarifs sans distinction du lieu de résidence, à la communication de Cyrille Dechenoix concernant des activités sportives que se propose d'organiser le département dans le parc nautique durant l'été, au programme d'aménagement de la zone nord, compte-rendu de la délégation au Président, questions diverses, délibération n° 09/0012, original du compte-rendu analytique des séances.	2009 - 2009
16	Comité syndical. – Séance du 14 décembre 2009 à 17 h 15 : convocations, transmissions, ordre du jour, compte-rendu sommaire, approbation du compte-rendu analytique de la séance du 9 mars 2009, délibérations n° 09/0013 à n° 09/0014, dossier relatif à l'échange d'emprises du tramway T2 avec RFF (Réseau Ferré de France), n° 09/0015 à n° 09/0017.	2009 - 2009
17	Comité syndical. – Séance du 14 décembre 2009 à 18 h : délibérations n° 09/0018 et n° 09/0019, arrêtés de délégation n° 09/0001 du 6 mars 2009, n° 09/0002 du 9 juin 2009, n° 09/0003 du 9 juin 2009, n° 09/0004 du 4 novembre 2009, original du compte-rendu analytique des séances du 14 décembre 2009.	2009 - 2010
18	Comité syndical. – Séance du 22 mars 2010 : convocations, transmissions, ordre du jour, compte-rendu sommaire, approbation du compte-rendu analytique de la séance du 14 décembre 2009, délibérations n° 10/0001 à n° 10/0006, communication sur les modalités d'exploitation des parkings publics de l'Ile, original du compte-rendu analytique de la séance.	2010 - 2010
19	Comité syndical. – Séance du 17 juin 2010 : convocations, transmissions, ordre du jour, compte-rendu sommaire, approbation du compte-rendu analytique de la séance du 22 mars 2010, délibérations n° 10/0007 à n° 10/0012.	2010 - 2010
20	Comité syndical. – Séance du 17 juin 2010 : délibérations n° 10/0013 à n° 10/0019, arrêté de	2010 - 2010

## BORDEREAU DE VERSEMENT

	délégation n° 10/0001 du 20 avril 2010, original du compte-rendu analytique de la séance.	
21	Comité syndical. – Séance du 13 décembre 2010 : convocations, transmissions, ordre du jour, compte-rendu sommaire, approbation du compte-rendu analytique de la séance du 17 juin 2010, délibérations n° 10/0020 à n° 10/0024, dossiers relatif au contentieux avec l'entreprise GCC et aux affaires diverses, original du compte-rendu analytique de la séance.	2010 - 2011
22 Boîte localisée en Mairie	Comité syndical. – Séance du 7 février 2011 : convocations, transmissions, ordre du jour, compte-rendu sommaire, délibération n° 11/0001, original du compte-rendu analytique de la séance. Séance du 16 juin 2011 : convocations, transmissions, ordre du jour, compte-rendu sommaire, approbation du compte-rendu analytique des séances du 13 décembre 2010 et 7 février 2011, délibérations n° 11/0002 à n° 11/0011, arrêtés de délégation n° 11/0001 du 6 janvier 2011 et n° 11/0002 du 18 mai 2011, original du compte-rendu analytique de la séance.	2010 - 2011
23 Boîte localisée en Mairie	Comité syndical et commission d'appel d'offres. – Séance du 16 janvier 2012 : convocations, transmissions, ordre du jour, compte-rendu sommaire, approbation du compte-rendu analytique de la séance du 16 juin 2011, délibérations n° 12/0001 à n° 11/0005, arrêtés de délégation n° 11/0003 à n° 11/0005 du 16 décembre 2011, original du compte-rendu analytique de la séance. Commission d'appel d'offres du 16 janvier 2012 : dossier de séance comprenant l'original de l'avenant n°1 relatif au nettoyage des locaux du parc nautique de l'Île de Monsieur signé le 16 janvier 2012 et l'avis signé des membres de la commission.	2011 - 2012
24 Boîte localisée en Mairie	Comité syndical et commission d'appel d'offres. – Séance du 13 mars 2012 : convocations, transmissions, ordre du jour, compte-rendu sommaire, approbation du compte-rendu analytique de la séance du 16 janvier 2012, délibérations n° 12/0006 à n° 11/0011, proposition de mise à disposition à titre gracieux du site pour l'organisation de la demi-finale continentale de Beach Volley du 16 au 20 mai 2012, original du compte-rendu analytique de la séance. Commission d'Appel d'Offres : dossier de séance du 12 mars 2012.	2012 - 2012

## BORDEREAU DE VERSEMENT

25	<p>Commission d'appel d'offres. -</p> <p>Séance du 31 janvier 2007 : état de présence, convocations, ordre du jour, rapports de présentation et avis de la CAO sur le projet d'avenant au marché de travaux d'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur lot n° 2 "Espaces verts" signé avec la société Agrigex Environnement et sur le projet d'avenant au marché d'ordonnancement, de pilotage et de coordination des travaux passé avec la société CLC.</p> <p>Séance du 26 avril 2007 : état de présence, convocations, ordre du jour, rapport de présentation et avis de la CAO sur l'avenant n° 3 au contrat de maîtrise d'oeuvre signé avec le groupement 2AD Architecture, sur l'avenant n° 5 au marché de conduite d'opération signé avec la société Icade Foncier Développement, sur l'avenant n° 2 au marché d'ordonnancement, de pilotage et de coordination des travaux (OPC) signé avec la société CLC pour l'aménagement de l'Ile de Monsieur.</p> <p>Séance du 12 février 2008 : convocations, ordre du jour, rapports de présentation et avis de la CAO sur la passation d'un avenant n° 2 au marché de travaux d'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur lot n° 2 "Espaces verts", sur l'attribution du marché relatif à la réalisation d'une fontaine constituée de jets d'eau et de brumisateurs dans le cadre du marché et sur la signature d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public avec l'exploitant des points de restauration du parc nautique de l'Ile de Monsieur.</p> <p>Séance du 4 décembre 2008 : état de présence, convocations, ordre du jour, rapport de présentation et avis de la CAO sur le projet d'avenant n° 6 au marché de conduite d'opération signé avec la société Icade Foncier Développement pour l'aménagement de l'Ile de Monsieur.</p> <p>Séance du 9 mars 2009 : état de présence, convocations, ordre du jour, rapport de présentation et avis de la CAO sur le projet d'avenant n° 1 au marché de coordination de la sécurité et de la protection de la santé pour l'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur signé avec la société BECS.</p> <p>Séance du 17 juin 2010 : état de présence, convocations, ordre du jour, rapports de présentation et avis de la CAO sur l'approbation d'un avenant n° 5 au marché de maîtrise d'oeuvre signé avec le groupement 2AD Architecture pour les travaux d'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur, sur l'approbation d'un marché complémentaire à passer avec la société Icade Foncier Développement au marché de conduite d'opération pour l'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur, sur l'approbation d'un avenant n° 2 au marché de mise en sûreté du parc nautique de l'Ile de Monsieur signé avec la société ETDE, sur l'approbation d'un avenant n° 3 au marché de travaux du parc nautique de l'Ile de Monsieur, lot n° 2 "Espaces verts" avec le groupement solidaire Agrigex Environnement/Serpev, sur l'approbation d'un marché complémentaire à passer avec la société Agrigex Environnement pour l'entretien des espaces verts du parc nautique de l'Ile de Monsieur.</p>	2007 - 2010
----	--	-------------



# BORDEREAU DE VERSEMENT



<b>Partie réservée au service versant</b>	
Direction	Finances - Ile de Monsieur
Service versant	
Nom du responsable	
Date de versement	29/11/2012
Nombre d'articles	12
Dates extrêmes	2006 - 2011

<b>Partie réservée aux archives</b>	
N° de versement	6WSMIM
Métrage	0,40 ml
Localisation	

<b>Description du versement</b>
Marchés de travaux et d'investissement.

Visa du service versant

*Alexandre GOUDJIL*

Visa du service des Archives

*Juliette LE FOLL*

Exemplaire n°3

## BORDEREAU DE VERSEMENT

1	Marchés. - Marché 06/002 Aménagement Ile de Monsieur, Lot 1 (Colas) : mandats.	2006 - 2010
2	Marchés. - Marché 06/002 Aménagement Ile de Monsieur, Lot 1 (COLAS), sous-traitants 1 à 8 : mandats.	2006 - 2010
3	Marchés. - Marché 06/002 Aménagement Ile de Monsieur, Lot 1 (COLAS), sous-traitants 9 à 17 : mandats.	2006 - 2010
4	Marchés. - Marché 06/002 Aménagement Ile de Monsieur, Lot 2 (AGRIGEX et sous-traitants) : mandats.	2006 - 2010
5	Marchés. - Marché 06/002 Aménagement Ile de Monsieur, Lot 3 (GCC), sous-traitants 1 à 4 : mandats.	2006 - 2011
6	Marchés. - Marché 06/002 Aménagement Ile de Monsieur, Lot 3 (GCC) : mandats et recettes.	2006 - 2011
7	Marchés. - Marché 06/002 Aménagement Ile de Monsieur, Lot 3 (GCC), sous-traitants 5 à 14 : mandats.	2006 - 2011
8	Marchés. - Marché 06/002 Aménagement Ile de Monsieur, Lot 4 (MATHIS) : mandats.	2006 - 2010
9	Marchés. - Marché 06/002 Aménagement Ile de Monsieur, Lot 5 (CEGELEC) : mandats et recettes.	2006 - 2010
10	Marchés. - Marché 06/002 Aménagement Ile de Monsieur Lot 5 (CEGELEC) : mandats.	2006 - 2010
11	Marchés. - Marché 06/002 Aménagement Ile de Monsieur (AGRIGEX et CEGELEC): ordres de service.	2006 - 2011
12	Marchés. - Marché 06/002 Aménagement Ile de Monsieur (COLAS, MATHIS et GCC) : ordres de service.	2006 - 2011

# BORDEREAU DE VERSEMENT



Partie réservée au service versant	
Direction	Syndicat mixte de l'Île de Monsieur
Service versant	
Nom du responsable	Amélie de Fournoux
Date de versement	01/08/2013
Nombre d'articles	55
Dates extrêmes	1998 - 2012

Partie réservée aux archives	
N° de versement	7WSMIM
Métrage	5,60 ml
Localisation	

Description du versement
Syndicat mixte de l'Île de Monsieur : aménagement du parc nautique.

Visa du service versant

Marc LUDGER

Visa du service des Archives

*Juliette LE FOLL*

Exemplaire n°

## BORDEREAU DE VERSEMENT

1	<p><b>Aménagement du parc nautique de l'Île de Monsieur. –</b>  <b>Documentation :</b> notes, textes législatifs et articles relatifs aux syndicats mixtes, plan de protection de l'atmosphère pour l'Île-de-France de 2005 à 2010 (2001-2004).  <b>Gestion administrative,</b>  <b>rémunération du Comité technique et du secrétariat administratif et technique :</b> correspondance, note (2001-2003) ;  <b>première réunion du comité consultatif d'exploitation du 03 juillet 2007 :</b> convocations, liste des membres, ordre du jour (2007).  <b>Financement :</b> correspondance, notes, articles de presse, contrat de prêt Dexia du 02 juillet 2002, projets de budget primitif 2003, budget prévisionnel de l'opération, prospective budgétaire de janvier 2003, avant projet de budget primitif 2004 (2002-2006), correspondance relative à la réquisition judiciaire pour la communication des budgets votés par le syndicat mixte (2009-2010).</p>	2001 - 2010
2	<p><b>Aménagement du parc nautique de l'Île de Monsieur. –</b>  <b>Relations avec les partenaires,</b>  <b>Conseil général des Hauts-de-Seine :</b> correspondance, notes, budgets, comptes rendus de séance publique, rapport de visite relatif au levé bathymétrique en Seine rive gauche d'octobre 2005, CD du Schéma d'aménagement et de gestion durables de la Seine et de ses berges de février 2006, comptes rendus des réunions de chantier pour l'aménagement du carrefour nord de l'Île de Monsieur par le département du 10 octobre 2005 au 27 juin 2006, dossier de réunion du 02 juillet 2007 comprenant un courrier relatif aux modalités de prise en charge par le département de la gestion et de l'exploitation du parc nautique (2002-2007) ;  <b>Comité départemental du tourisme des Hauts-de-Seine :</b> comptes rendus des commissions du schéma départemental du tourisme et des loisirs, état des lieux du tourisme (2002), correspondance, notes (2002-2005) ;  <b>Clubs nautiques, associations de bateaux logements et associations de l'environnement :</b> correspondance (2002-2004).</p>	2002 - 2007
3	<p><b>Aménagement du parc nautique de l'Île de Monsieur. –</b>  <b>Cession au syndicat mixte pour les activités nautiques, sportives et de loisirs du Val-de-Seine du terrain de l'ancienne gare de marchandises de Sèvres dit terrain de l'Île Monsieur,</b>  <b>organisation :</b> correspondance, arrêté de délégation 98/001 du 12 janvier 1998 portant approbation d'une autorisation d'occupation consentie par la SNCF pour l'exploitation d'un parking près du Tram Val de Seine et autorisation d'occupation du 20 janvier 1998, projets de promesse de vente, comptes rendus de réunions, promesse de vente du 17 avril 2002, annexes comprenant notamment un document d'arpentage de septembre 2001, le schéma de principe de franchissement de la plate-forme du tramway et courriers liés, les plans topographiques, les conventions d'occupations et lettres de résiliation, l'historique de l'occupation des terrains et annexes, l'avis des services fiscaux, le procès verbal du conseil d'administration de RFF du 20 septembre 2001 prononçant le déclassement du domaine public ferroviaire des terrains, le diagnostic amiante, les études de sol.</p>	1998 - 2001
4	<p><b>Aménagement du parc nautique de l'Île de Monsieur. –</b></p>	2002 - 2010

## BORDEREAU DE VERSEMENT

	<p><b>Cession au syndicat mixte pour les activités nautiques, sportives et de loisirs du Val-de-Seine du terrain de l'ancienne gare de marchandises de Sèvres dit terrain de l'Île Monsieur,</b></p> <p><b>travaux de dépollution :</b> correspondance, notes, comptes rendus de réunions, rapport d'expertise diagnostic amiante, procès verbal des opérations préalables à la réception, plans, rapport d'essais (2002-2004) ;</p> <p><b>vente :</b> avenant 1 du 19 décembre 2002, avenant 2 du 08 décembre 2003 et avenant 3 du 23 août 2004 à la promesse synallagmatique de vente du 25 mars 2002 et délibérations du comité d'administration, correspondance, notes, plan topographique, projet d'offre d'achat, délibération 04/021 du 18 octobre 2004 autorisant le président à signer l'offre d'achat intervenant dans le cadre de la cession réciproque entre le syndicat mixte et le Réseau ferré de France (RFF) des emprises actuelles et futures de la ligne de tramway T2, offre d'achat du 22 et 25 novembre 2004, document d'arpentage, éléments de facturation, projet d'acte rectificatif et complémentaire à l'acte de vente régularisé les 22 et 25 novembre 2004, copie authentique de l'acte d'échange par Réseau ferré de France (RFF) au profit du syndicat mixte du 21 décembre 2009.</p>	
5	<p><b>Aménagement du parc nautique de l'Île de Monsieur. – Dévoiement / déviation du Tram Val de Seine T2 sur l'Île de Monsieur :</b> correspondance, délibérations du comité syndical, rapport de présentation de la personne responsable du marché, conventions d'études avec la RATP du 08 décembre 2003, du 27 octobre 2004, du 20 juillet 2005, convention domaniale du 20 juillet 2005, convention régissant les rapports entre le syndicat et la RATP du 20 juillet 2005 et avenant 1 du 05 juin 2006, éléments de facturation, bilan de l'opération (2003-2008).</p>	2003 - 2008
6	<p><b>Aménagement du parc nautique de l'Île de Monsieur. – Site,</b></p> <p><b>installation sans autorisation des gens du voyage :</b> correspondance (2001-2002) ;</p> <p><b>occupations ponctuelles :</b> demandes d'autorisations et réponses (2002-2003) ;</p> <p><b>occupations précaires :</b> correspondance, arrêtés de délégation ou décisions du président du comité syndical, convention du 14 juin 2002 et avenant 1 du 25 septembre 2002 avec la SARL ABL La Talanquère, du 03 mai 2002 avec la société ECA, du 14 mai 2002 avec les Transports garage industriel Duhamel et Cie , du 19 décembre 2002 avec le sculpteur Jean-Pierre Rives (2002-2003) ;</p> <p><b>occupation du domaine public fluvial et aménagement des berges :</b> programme d'aménagement des berges, correspondance notamment avec Voies navigables de France et l'association des bateaux de Sèvres, projet de convention d'occupation avec les Voies navigables de France (2005-2007).</p>	2001 - 2007
7	<p><b>Aménagement du parc nautique de l'Île de Monsieur. – Subventions relatives aux choix énergétiques,</b></p> <p><b>EDF :</b> correspondance, délibération du comité d'administration, étude énergétique, lettre d'accord pour une contribution financière pour l'installation des thermofrigopompes sur nappes (2004-2007) ;</p> <p><b>ADEME (Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Energie) :</b> correspondance, dossiers de demande de subvention, délibérations du</p>	2004 - 2007

## BORDEREAU DE VERSEMENT

	comité d'administration, étude de faisabilité d'installation de panneaux photovoltaïques, décision d'attribution 0431C0341 du 24 août 2004 relative à un prédiagnostic photovoltaïque, décision d'attribution 0431C0343 du 24 août 2004 relative à une étude hydrogéologique, convention 0631C0288 du 11 décembre 2006 relative à l'installation de pompes à chaleur sur nappe, convention 0631C0139 du 11 décembre 2006 relative à l'installation de capteurs solaires thermiques (2004-2006).	
8	<p><b>Aménagement du parc nautique de l'Île de Monsieur. –</b>  <b>Subventions relatives aux choix énergétiques,</b>  <b>ADEME (Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Energie)</b>  : pièces justificatives des dépenses et comptes rendus finaux des opérations d'installation de pompes à chaleur sur nappe et de capteurs solaires thermiques.</p>	2006 - 2011
9	<p><b>Aménagement du parc nautique de l'Île de Monsieur. –</b>  <b>Subventions relatives aux choix énergétiques,</b>  <b>Conseil régional :</b> demande de versement de subvention au titre des études préalables et notification d'attribution (2003), dossier de demande de subvention au titre du contrat de territoire (janvier 2004), correspondance, notes, délibérations du comité d'administration, notification d'attribution (2004-2006), dossier de demande de subvention complémentaire au coût d'installation de capteurs solaires photovoltaïques (avril 2007), convention pour la réalisation de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques et de pompes à chaleur géothermale du 05 mars 2008 et avenant 1 du 05 mars 2008, demandes de versement de subventions, pièces justificatives des dépenses (2006-2009).</p>	2003 - 2009
10	<p><b>Aménagement du parc nautique de l'Île de Monsieur. –</b>  <b>Autorisations d'urbanisme,</b>  <b>Permis de démolir d'un ensemble de bâtiments à usage industriel :</b> procès verbal de constat d'affichage, arrêté de permis de démolir du 09 juin 2004, plans, correspondance (2003-2004).  <b>Permis de construire d'une base nautique :</b> correspondance, avis, pièces écrites du dossier de demande d'octobre 2003, rapport de la commission départementale des sites perspectives et paysages des Hauts-de-Seine, déclaration d'ouverture de chantier, arrêté de permis de construire du 17 septembre 2004, réclamations relatives aux taxes liées au permis (2003-2007).</p>	2003 - 2007
11	<p><b>Aménagement du parc nautique de l'Île de Monsieur. –</b>  <b>Autorisations d'urbanisme,</b>  <b>Permis de construire :</b> plans généraux, plans voies réseaux divers (VRD) et plans des bâtiments du dossier de demande.</p>	2003 - 2003
12	<p><b>Aménagement du parc nautique de l'Île de Monsieur. –</b>  <b>Autorisations d'urbanisme,</b>  <b>Permis de construire :</b> plans généraux, plans voies réseaux divers (VRD), plans du volet paysager et plans projet phase 1 du dossier de demande.</p>	2003 - 2003
13	<p><b>Aménagement du parc nautique de l'Île de Monsieur. –</b>  <b>Autorisations d'urbanisme,</b>  <b>Permis de construire modificatif :</b> pièces écrites et graphiques du dossier de demande (2007), correspondance, avis, rapport de la</p>	2007 - 2008

## BORDEREAU DE VERSEMENT

	<p>commission départementale des sites perspectives et paysages des Hauts-de-Seine, déclaration d'achèvement de chantier, arrêté de permis de construire du 11 mai 2007 (2007) ;</p> <p><b>utilisation de l'eau de pluie pour alimenter les chasses d'eau :</b> correspondance, arrêté préfectoral du 18 juillet 2008 (2008) ;</p> <p><b>dossier de déclaration d'une installation classée pour la protection de l'environnement (2008).</b></p>	
14	<p><b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'Île de Monsieur. –</b></p> <p><b>Maîtrise d'oeuvre :</b> délibération du comité syndical, acte d'engagement et contrat avec le groupement 2AD Architecture du 07 avril 2003, cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et annexes, actes spéciaux sous-traitants (2003-2007), avenant 1 du 30 juin 2004, avis de la commission d'appel d'offres, rapport de présentation, avenant 2 du 13 janvier 2006 et avenant 3 du 14 mai 2007.</p> <p><b>Conduite d'opération,</b></p> <p><b>consultation des entreprises :</b> avis d'appel public à la concurrence, dossier de consultation des entreprises (DCE) comprenant le règlement de consultation, l'acte d'engagement et le programme de l'opération, analyse des offres ;</p> <p><b>marché avec G3A puis ICADE :</b> délibération 03/012 du 30 juin 2003 autorisant le président à signer le marché, acte d'engagement du 12 juin 2003, cahier des clauses particulières, candidature et offre G3A (2002-2003), délibération 04/003 du 02 février 2004 approuvant l'avenant 1, avenant 1 du 05 février 2004 et annexes relatif au transfert des droits et obligations de la société G3A à la société ICADE-G3A, procès verbal de la commission d'appel d'offres du 18 octobre 2004 et procès verbal de la personne responsable du marché, délibération 04/023 du 18 octobre 2004 approuvant l'avenant 2, avenant 2 du 22 octobre 2004, délibération 06/009 du 09 janvier 2006 autorisant le président à signer l'avenant 3 et avenant 3 du 13 janvier 2006, délibération 07/005 du 31 janvier 2007 autorisant le président à signer l'avenant 4, avenant 4 de transfert d'ICADE-G3A à ICADE Foncier Développement du 09 février 2007 et annexes, délibération 07/012 du 26 avril 2007 approuvant l'avenant 5 et avenant 5 du 16 mai 2007, délibération 08/022 du 04 décembre 2008 approuvant l'avenant 6 et avenant 6 du 10 décembre 2008, délibération du 17 juin 2010 approuvant un marché complémentaire avec ICADE promotion et lettre de commande du 02 juillet 2010 (2004-2010) ;</p> <p><b>exécution du marché :</b> rapport d'activité d'avril 2005, factures (2004-2007).</p>	2002 - 2010
15	<p><b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'Île de Monsieur. –</b></p> <p><b>Avancement du projet :</b> correspondance, notes, estimation sommaire des travaux, plans, rapport d'analyse de l'avant projet définitif, rapport relatif au choix de systèmes performants en génie climatique, rapports d'activité du conducteur d'opération, avant projet de skate-park (octobre 2003), dossier de présentation des matériaux, du système hydraulique et de production d'énergie par le maître d'oeuvre 2AD Architecture (septembre 2004).</p> <p><b>Informatisation,</b></p> <p><b>mise en place d'un système d'échange de données informatisé dans le cadre de la gestion du chantier :</b> dossier de consultation, registre de</p>	2003 - 2010

## BORDEREAU DE VERSEMENT

	<p>dépôt des plis, note d'analyse des offres, courriers aux entreprises non retenues, dossier de marché (MAPA) avec CLC comprenant de la correspondance, l'acte d'engagement du 30 décembre 2005, le cahier des charges, le DC4, le DC5 et le DC7, CD ROM de la base de données, honoraires et décompte général définitif (2006-2010) ;</p> <p><b>site Internet de l'Ile de Monsieur</b> : contrat d'hébergement avec Scripto du 21 mars 2005 (2005).</p>	
16	<p><b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur. – Mission d'ordonnancement, pilotage, coordination,</b></p> <p><b>consultation des entreprises</b> : correspondance, avis d'appel public à la concurrence, règlement de la consultation, rapport de présentation de la personne responsable du marché, registre de dépôt des plis, procès verbal d'ouverture des plis, tableaux d'analyse des candidatures et des offres, délibération 04/012 du 28 juin 2004 autorisant le président à signer le marché, avis d'attribution (2004) ;</p> <p><b>marché avec CLC</b> : acte d'engagement du 12 juillet 2004 et cahier des clauses administratives, candidature, avis de la commission d'appel d'offres et rapport de présentation du pouvoir adjudicateur sur l'avenant 1, délibération 07/004 du 31 janvier 2007 et avenant 1 du 09 février 2007, délibération 07/013 du 26 avril 2007 et avenant 2 du 14 mai 2007 (2004-2007) ;</p> <p><b>exécution du marché</b> : rapports mensuels (2006-2007), factures et décompte général définitif (2004-2011).</p>	2004 - 2011
17	<p><b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur. – Mission de sécurité et de protection de la santé (SPS),</b></p> <p><b>marché avec BECS</b> : avis d'appel public à la concurrence, délibération 03/014 du 30 juin 2003 approuvant le marché, acte d'engagement du 02 juillet 2003, cahier des clauses administratives particulières (CCAP), cahier des clauses techniques particulières (CCTP), détail du temps d'intervention prévisionnel, programme de l'opération, mémoire de présentation, mémoire technique, délibération du comité d'administration 09/010 du 09 mars 2009 approuvant un avenant 1 au marché et avenant 1 du 16 mars 2009 ;</p> <p><b>exécution du marché</b> : factures, dossier d'intervention ultérieure sur l'ouvrage (DIUO) du 25 juillet 2008 (2003-2008).</p> <p><b>Mission de contrôle technique et de coordination des systèmes de sécurité incendie (SSI),</b></p> <p><b>marché avec Batiplus</b> : avis d'appel public à la concurrence, délibération 03/013 du 30 juin 2003 approuvant le marché, acte d'engagement du 02 juillet 2003, cahier des clauses administratives particulières (CCAP), cahier des clauses techniques particulières (CCTP), programme de l'opération, offre, délibération 07/014 du 26 avril 2007 et avenant 1 du 22 mai 2007 (2003-2007) ;</p> <p><b>exécution du marché</b> : factures, décomptes généraux définitifs (2004-2010).</p>	2003 - 2010
18	<p><b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur. – Mission de contrôle technique et de coordination des systèmes de sécurité incendie (SSI),</b></p> <p><b>marché avec Batiplus</b> : rapport initial sur le dossier projet (PRO) du 28 octobre 2004, listes récapitulatives d'observations issues de rapports de</p>	2004 - 2008



## BORDEREAU DE VERSEMENT

	vérifications techniques (2004-2007), avis sur les documents examinés (2006-2008), dossier d'identité du système de sécurité incendie du 26 octobre 2007.	
19	<p><b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur. – Assurances dommages ouvrages et tous risques chantier,</b>  <b>consultation des entreprises :</b> correspondance, avis d'appel public à la concurrence, dossier de consultation (DCE) comprenant le règlement de consultation, l'acte d'engagement et ses annexes, le cahier des clauses administratives particulières (CCAP), la note de présentation assurances et le dossier de présentation du projet, procès verbal d'ouverture des plis, registre de dépôt des plis, courriers de négociation, rapport d'analyse de l'offre, procès verbal de la commission d'appel d'offres, rapport de présentation de la personne responsable du marché, avis d'attribution ;</p> <p><b>marché avec AXA France :</b> délibération 06/006 du 09 janvier 2006 autorisant le président à signer le marché, acte d'engagement du 13 mars 2006, cahier des clauses administratives particulières (CCAP), conditions générales "dommages ouvrages" et "tous risques chantier", DC4, DC5, DC7, références, conditions particulières du contrat dommages ouvrages et complémentaire de groupe du 25 janvier 2007 (2005-2007).</p>	2005 - 2007
20	<p><b>Travaux d'aménagement du parc nautique. – Marché,</b>  <b>pièces administratives communes à tous les lots :</b> cahier des clauses administratives particulières (CCAP) (16/12/2005), notice environnementale, note d'organisation du chantier, plan général de coordination, mémo pratique d'installations d'accueil des salariés sur chantiers, projet de règlement de collège interentreprises de sécurité de santé et des conditions de travail, planning prévisionnel, cahier de phasage du projet d'installation de chantier, charte de chantier à faibles nuisances, rapport initial de contrôle technique, étude de faisabilité géotechnique, étude de sols, diagnostic amiante avant démolition, étude de faisabilité hydrogéologique.</p>	2004 - 2005
21	<p><b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur. – Lot 1 Voirie réseaux divers (VRD),</b>  <b>consultation des entreprises :</b> courriers relatifs à la négociation, rapport de présentation de la personne responsable du marché, note synthétique des négociations, rapport d'analyse des offres, procès verbal de la commission d'appel d'offres du 18/11/2005, délibération du comité du 09/01/2006 autorisant le président à signer le marché, lettre à l'entreprise non retenue et retenue, avis d'attribution, lettres d'observation de la Préfecture et réponse ;</p> <p><b>marché avec Colas Ile-de-France :</b> acte d'engagement du 13/01/2006, décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF), cahier des clauses techniques particulières (CCTP), cahier des clauses administratives particulières (CCAP).</p>	2005 - 2006
22	<p><b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur. – Lot 1 Voirie réseaux divers (VRD),</b>  <b>marché avec Colas Ile-de-France :</b> dossiers de méthodologie, DC4, DC5, DC7, attestation sur l'honneur, extrait Kbis, assurances, références.</p>	2006 - 2006
23	<b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur. –</b>	2004 - 2004

## BORDEREAU DE VERSEMENT

	<b>Lot 1 Voirie réseaux divers (VRD), marché avec Colas Ile-de-France : plans.</b>	
24	<b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur. – Lot 1 Voirie réseaux divers (VRD), marché avec Colas Ile-de-France : annexes de l'acte d'engagement relatives à la présentation des sous-traitants ou actes spéciaux sous- traitants n° 1 à 10.</b>	2006 - 2006
25	<b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur. – Lot 1 Voirie réseaux divers (VRD), marché avec Colas Ile-de-France : annexes de l'acte d'engagement relatives à la présentation des sous-traitants ou actes spéciaux sous- traitants n° 11 à 17, courrier relatif à une avance forfaitaire (2006), délibération 07/018 du 09 juillet 2007 et avenant 1 du 18 juillet 2007, délibération 08/003 du 18 février 2008, avenant 2 du 29 février 2008 et annexes.</b>	2006 - 2008
26	<b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur. – Lot 2 Espaces verts, consultation des entreprises : rapport de présentation de la personne responsable du marché, registre de dépôt des plis, procès verbal d'ouverture des plis du 18/04/2005 et du 31/05/2005, rapport d'analyse des candidatures et des offres, règlement de la consultation, publications de l'avis d'appel public à la concurrence, délibération du comité autorisant le président à signer le marché, lettres aux candidats non retenus et à l'entreprise retenue, avis d'attribution, lettres d'observation de la Préfecture et réponse ; marché avec Agrigex : acte d'engagement du 24/03/2005 et annexes, décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF), cahier des clauses administratives particulières (CCAP), cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et annexes.</b>	2005 - 2005
27	<b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur. – Lot 2 Espaces verts, marché avec Agrigex : note environnementale, documentation, mémoire méthodologique, DC4, DC5, attestation sur l'honneur, extrait Kbis, assurances, références.</b>	2005 - 2005
28	<b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur. – Lot 2 Espaces verts, marché avec Agrigex : plans (2004), annexe de l'acte d'engagement relative à la présentation des sous-traitants ou acte spécial sous-traitant (2008), délibération du comité du 31 janvier 2007 et avenant 1 du 24 avril 2007 avec Agrigex, avenant 2 du 29 février 2008 avec le groupement solidaire Agrigex et Serpev et annexes, délibération du comité du 17 juin 2010 et avenant 3 du 16 juillet 2010 avec le groupement solidaire Agrigex et Serpev, délibération du comité du 17 juin 2010 et marché complémentaire avec Agrigex pour l'entretien des espaces verts du 16 juillet 2010, courriers confirmant l'accord de principe sur une proposition d'arrosage complémentaire (2007).</b>	2004 - 2007
29	<b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur. – Lot 3 Construction, consultation des entreprises : rapport de présentation de la personne</b>	2005 - 2006

## BORDEREAU DE VERSEMENT

	<p>responsable du marché, registre de dépôt des plis, procès verbal d'ouverture des plis du 20/10/2005, rapports et tableaux d'analyse des candidatures et des offres, règlement de la consultation, publications de l'avis d'appel public à la concurrence, délibération du comité du 09/01/2006 autorisant le président à signer le marché, lettres aux candidats non retenus et à l'entreprise retenue, avis d'attribution, lettres d'observation de la Préfecture et réponse ;</p> <p><b>marché avec GCC</b> : acte d'engagement du 16/01/2006 et annexes, décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF), cahier des clauses administratives particulières (CCAP), cahier des clauses techniques particulières (CCTP).</p>	
30	<p><b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur. – Lot 3 Construction,</b></p> <p><b>marché avec GCC</b> : DC4, DC5, attestation sur l'honneur, extrait Kbis, assurances, références, plans et détails structure béton, plans généraux, plans de la base nautique et du deck, plans du club-house.</p>	2004 - 2006
31	<p><b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur. – Lot 3 Construction,</b></p> <p><b>marché avec GCC</b> : plans des bâtiments de stockage 1 à 4.</p>	2004 - 2006
32	<p><b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur. – Lot 3 Construction,</b></p> <p><b>marché avec GCC</b> : plans du centre de loisirs, du kiosque d'accueil et buvette, de l'accueil et de la structure couverte des sports de glisse, carnet de détail des bâtiments, carnet de détails et définition des sols de la promenade sur berge.</p>	2004 - 2006
33	<p><b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur. – Lot 3 Construction,</b></p> <p><b>marché avec GCC</b> : annexes de l'acte d'engagement relatives à la présentation des sous-traitants ou actes spéciaux sous-traitants n° 1 à 10.</p>	2006 - 2008
34	<p><b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur. – Lot 3 Construction,</b></p> <p><b>marché avec GCC</b> : annexes de l'acte d'engagement relatives à la présentation des sous-traitants ou actes spéciaux sous-traitants n° 11 à 15 (2007-2008), délibération 07/019 du 09 juillet 2007 et avenant 1 du 18 juillet 2007, délibération 08/005 du 18 février 2008, avenant 2 du 29 février 2008 et annexes, courriers de l'entreprise GCC (2006-2008), arrêté 08/001 du 26 février 2008 portant résiliation partielle du marché, arrêté 08/009 du 09 octobre 2008 portant prorogation de la période de garantie de parfait achèvement.</p>	2006 - 2008
35	<p><b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur. – Lot 4 Ouvrages en bois,</b></p> <p><b>consultation des entreprises</b> : rapport de présentation de la personne responsable du marché, registre de dépôt des plis, procès verbal d'ouverture des plis du 20/10/2005, rapports et tableaux d'analyse des candidatures et des offres, règlement de la consultation, publications de l'avis d'appel public à la concurrence, délibération du comité du 09/01/2006 autorisant le président à signer le marché, lettres aux candidats non retenus et à l'entreprise retenue, avis d'attribution, lettres d'observation de la Préfecture et réponse (2005-2006) ;</p>	2005 - 2008

## BORDEREAU DE VERSEMENT

	<p><b>marché avec Mathis</b> : acte d'engagement du 04/10/2005 et annexes, décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF), cahier des clauses administratives particulières (CCAP), cahier des clauses techniques particulières (CCTP), DC4, DC5, mémoire justificatif et technique, attestation sur l'honneur, extrait Kbis, assurances, références, plans (2006), annexes de l'acte d'engagement relatives à la présentation des sous-traitants ou actes spéciaux sous-traitants 1 à 4 (2006-2007), délibération 07/003 du 31 janvier 2007 et avenant 1 du 15 février 2007, délibération 07/020 du 09 juillet 2007 et avenant 2 du 18 juillet 2007, délibération 08/006 du 18 février 2008, avenant 3 du 29 février 2008 et annexe, lettre de commande 004/01 du 14 avril 2009, arrêté 08/003 du 09 avril 2008 portant résiliation partielle du marché.</p>	
36	<p><b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'île de Monsieur. – Lot 5 Fluides,</b>  <b>consultation des entreprises</b> : courriers relatifs à la négociation, rapport de présentation de la personne responsable du marché, note synthétique des négociations, rapport d'analyse des offres, procès verbal de la commission d'appel d'offres du 18/11/2005, délibération du comité du 09/01/2006 autorisant le président à signer le marché, lettre aux entreprises non retenue et retenue, avis d'attribution, lettres d'observation de la Préfecture et réponse, candidature et offre retenue Cegelec.</p>	2005 - 2006
37	<p><b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'île de Monsieur. – Lot 5 Fluides,</b>  <b>marché avec Cegelec</b> : acte d'engagement du 23/01/2006, décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF), cahier des clauses administratives particulières (CCAP), cahier des clauses techniques particulières (CCTP), DC5, extrait Kbis, attestation sur l'honneur, attestation d'assurance, chiffre d'affaires, qualifications professionnelles, inventaire du matériel, effectifs et moyens, hygiène et sécurité, références, descriptif technique.</p>	2006 - 2006
38	<p><b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'île de Monsieur. – Lot 5 Fluides,</b>  <b>marché avec Cegelec</b> : plans des lots 5A chauffage rafraîchissement ventilation, 5C plomberies sanitaires, 5D équipements cuisine , 5E panneaux photovoltaïques.</p>	2004 - 2006
39	<p><b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'île de Monsieur. – Lot 5 Fluides,</b>  <b>marché avec Cegelec</b> : plans des lots 5B électricité.</p>	2004 - 2006
40	<p><b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'île de Monsieur. – Lot 5 Fluides,</b>  <b>marché avec Cegelec</b> : annexes de l'acte d'engagement relatives à la présentation des sous-traitants ou actes spéciaux sous-traitants 1 à 9 (2006-2007), lettre de commande 005/01 du 16 décembre 2008 et annexes à l'acte d'engagement relatives à la présentation des sous-traitants ou actes spéciaux sous-traitants 1 à 3 (2008-2010), courriers reçus de l'entreprise (2005-2009), arrêté 08/002 du 26 février 2008 portant résiliation partielle du marché, arrêté 08/008 du 09 octobre 2008 portant prorogation de la période de garantie de parfait achèvement.</p>	2005 - 2009
41	<p><b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'île de Monsieur. –</b></p>	2006 - 2009

## BORDEREAU DE VERSEMENT

	<p><b>Modifications du programme de la zone nord,</b>  <b>étude :</b> correspondance, notes, comptes rendus de réunions, articles de presse, étude thermique règlementaire pour les bâtiments centre de loisirs et buvettes du 05 juillet 2007, plans (2006-2007);  <b>consultation des entreprises :</b> pièces écrites du dossier de dossier de consultation des entreprises (DCE) des lots 1, 3, 4, 5 de septembre 2007, rapport de synthèse des analyses des offres des lots 1 à 6 pour le projet d'aménagement de la zone nord (2007-2009).</p>	
42	<p><b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur. –</b>  <b>Modifications du programme de la zone nord,</b>  <b>consultation des entreprises :</b> plans du dossier de dossier de consultation des entreprises (DCE) des lots 1, 3, 4, 5 de septembre 2007.</p>	2007 - 2007
43	<p><b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur. –</b>  <b>Modifications du programme de la zone nord,</b>  <b>consultation infructueuse du lot 6 Fontaine :</b> publications de l'avis d'appel public à la concurrence, dossier de consultation des entreprises (DCE) du lot 6A Génie civil et 6B Fontainerie de septembre 2007 comprenant les rapports d'études de sols (2003-2004), le diagnostic amiante d'octobre 2004, le rapport initial du contrôleur technique Batiplus du 2 août 2007, le plan général de coordination.</p>	2004 - 2007
44	<p><b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur. –</b>  <b>Réception de tous les lots :</b> procès verbaux des opérations préalables à la réception, propositions du maître d'oeuvre, décision de la personne responsable du marché ou du représentant de la collectivité ou de l'établissement compétent pour signer le marché, listes de réserves, procès verbaux de levée de réserves, diagnostic des désordres pour le lot 3 construction avec GCC.</p>	2007 - 2010
45	<p><b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur. –</b>  <b>Litiges,</b>  <b>conditions de travail sur le chantier :</b> correspondance, déclaration préalable, compte rendu de visite de l'inspection du travail du 30/01/2007 (2007) ;  <b>Colas Ile-de-France titulaire du marché du lot 1 Voirie réseaux divers (VRD) :</b> courriers relatifs aux pénalités de retard et à un titre de recette (2008-2010), courrier relatif aux désordres constatés, procès verbal de constat, procès verbal de levée de réserves (2010) ;  <b>Agrigex titulaire du lot 2 Espaces verts :</b> courriers relatifs au problème de livraison de la grande prairie (2009), extrait du diagnostic phytosanitaire réalisé par l'Agence de l'Arbre et courriers relatifs au problème de pérennité des plantations (2011-2012) ;  <b>Mathis titulaire du lot 4 Ouvrages en bois :</b> courrier de mise en demeure du 20 août 2007 relatif à l'effectif insuffisant, courriers relatifs au problème des portes coulissantes (2008-2009) ;  <b>dysfonctionnement du chauffage (lot 1) et désordres des raccords de pompes (lot 1) :</b> courriers (2008-2009).</p>	2007 - 2012
46	<p><b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'Ile de Monsieur. –</b>  <b>Contentieux avec l'entreprise du lot 3 Construction GCC :</b> note du conducteur d'opération relative aux malfaçons, correspondance, mémoire de réclamation de GCC relatif à une indemnité suite à l'ajournement puis à</p>	2008 - 2008

## BORDEREAU DE VERSEMENT

	la résiliation du centre de loisirs, demande de GCC de paiement des situations de travaux 15 et 16, décision prorogeant la garantie de parfait achèvement et mise en demeure de levée de réserves et désordres, requête en référé de GCC du 14 octobre 2008 demandant une provision pour soldes des travaux de la situation 15, ordonnance du 04 décembre 2012 déboutant GCC, mémoire en réponse, requête en appel (référé) de GCC du 18 décembre 2008, mémoire en défense du syndicat enregistré le 19 janvier 2009, ordonnance en référé du 24 mars 2009 rejetant la demande de GCC du 18 décembre 2009.	
47	<b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'île de Monsieur. – Contentieux avec l'entreprise du lot 3 Construction GCC :</b> requête de GCC enregistrée le 31 décembre 2008 auprès du tribunal administratif, requête en référé expertise du syndicat enregistrée le 19 janvier 2009, écritures en défense de Bottes Fondations, GCC, CEGELEC et @CSI du 10 et 16 février, 10 mars 2009 et 13 mars 2009, 2009, et ordonnance du 06 mai 2009 désignant un expert, correspondance, notes, rapport d'expertise déposé le 08 avril 2011 et note d'honoraire, ordonnance de taxation et frais d'honoraires du 28 avril 2011, mémoire 2 de GCC du 22 juin 2011.	2008 - 2011
48	<b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'île de Monsieur. – Contentieux avec l'entreprise du lot 5 Fluides Cegelec :</b> mémoire en réclamation du 21 février 2008 et annexes 1 à 59.	2008 - 2008
49	<b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'île de Monsieur. – Contentieux avec l'entreprise du lot 5 Fluides Cegelec :</b> annexes 60 à 77 du mémoire en réclamation du 21 février 2008, analyse du mémoire, correspondance, mémoire complémentaire de réclamation du 18 avril 2008 et annexes, mémoire complémentaire en demande d'indemnisation du 07 juillet 2008 et annexes 1 à 30.	2008 - 2008
50	<b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'île de Monsieur. – Contentieux avec l'entreprise du lot 5 Fluides Cegelec :</b> annexes 31 à 79 du mémoire complémentaire en demande d'indemnisation du 07 juillet 2008, correspondance, mémoires de saisine du comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics (CCIRA) du 12 août 2008, mémoires en réponse.	2008 - 2010
51	<b>Travaux d'aménagement du parc nautique de l'île de Monsieur. – Sinistres,</b> <b>rafales de vent du 12 janvier 2004 :</b> correspondance, devis (2004) ; <b>inondation dans le local de pompage de la maison des clubs le 14 juillet 2008 :</b> déclaration de sinistre (2008) ; <b>incendie déclaré dans le bâtiment de stockage 4 le 10 juillet 2008 :</b> correspondance, devis, rapport circonstancié, rapport de sortie de secours établi par la brigade des sapeurs pompiers de Paris, main-courante du commissariat, rapport d'expertise, lettre d'acceptation d'AXA, factures (2008-2009) ; <b>gel du 07 janvier 2009 :</b> correspondance, procès verbal de constat, rapports circonstanciés, devis (2009) ; dégâts sur une imprimante et une rampe de remorque : courrier de déclaration (2008).	2004 - 2008
52	<b>Mise en sûreté du parc nautique de l'île de Monsieur. – Demande de subvention auprès du Fonds interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) :</b> demande pour l'exercice 2007 et	2007 - 2009

## BORDEREAU DE VERSEMENT

	<p>lettre de refus, appel à projet 2009, dossier de demande de subvention pour l'exercice 2009, arrêté de délégation du président du 11 mars 2009 et convention d'attribution de subvention du 31 août 2009 (2007-2009).</p> <p><b>Mise en place d'un système de vidéosurveillance et de contrôle d'accès, marché d'étude et d'assistance à la maîtrise d'ouvrage en vue d'une consultation avec ICADE SURETIS</b> : correspondance, pièces administratives dont annexe 1 à l'acte d'engagement relative à la présentation du sous-traitant PPN Ingénierie (2007-2009) ;</p> <p><b>consultation des entreprises</b> : dossier de consultation des entreprises (DCE), correspondance, avis de publications, rapport de présentation de la personne responsable du marché, procès verbaux d'ouverture des plis du 15 octobre et 14 novembre 2008, tableaux et rapports d'analyse des candidatures et des offres, lettres aux entreprises non retenues et retenue.</p>	
53	<p><b>Mise en sûreté du parc nautique de l'île de Monsieur. –</b></p> <p><b>Mise en place d'un système de vidéosurveillance et de contrôle d'accès, marché avec ETDE</b> : délibération 08/021 du 04 décembre 2008 autorisant le Président à signer le marché, candidature retenue (septembre 2008), acte d'engagement du 18 septembre 2008, cahier des clauses administratives particulières (CCAP), cahier des clauses techniques particulières (CCTP), décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF), mémoire justificatif, correspondance, plans (2008).</p> <p><b>Installation d'un dispositif de vidéosurveillance dans les espaces ouverts au public</b> : dossier de demande d'autorisation préfectorale, arrêté préfectoral portant autorisation du 08 janvier 2009 (2009).</p>	2008 - 2009
54	<p><b>Communication. –</b></p> <p><b>Information</b> : dossier d'information sur le syndicat mixte et le projet d'aménagement présenté lors du comité syndical du 17 mai 2004, liste des réunions avec les associations et clubs sportifs et les acteurs concernés de 2000 à 2003, note relative aux actions d'information des habitants, comptes rendus des assemblées de quartier de 2002-2003 (2000-2003), brochure du prestataire Boutik de Pub pour la conception d'une exposition itinérante (2003), articles de presse et revue de presse (2001-2004), CD Rom du film de présentation au stade permis de construire, correspondance, notes et comptes rendus des réunions d'information et de concertation avec les clubs sportifs (24/11/2004), les associations sportives (04/06/2004) et les associations environnementales (29/09/2004 et 02/03/2004), journal municipal (2000-2004).</p> <p><b>Inauguration</b> : journal municipal, brochure de présentation et carton d'invitation à l'inauguration du 01 décembre 2007, brochure de la journée portes ouvertes (2007).</p>	2000 - 2007
55	<p><b>Récompenses. –</b></p> <p><b>Grand prix de l'environnement des villes de l'Île-de-France, édition 2007</b> : notes, dossier d'appel à candidature, dossiers de candidature (2007).</p> <p><b>Grand prix de la construction bois publique et collective, 1ère édition 2008</b> : brochure (2008).</p>	2007 - 2008





# BORDEREAU DE VERSEMENT



<b>Partie réservée au service versant</b>	
Direction	Ile de Monsieur
Service versant	Finances
Nom du responsable	
Date de versement	24/07/2015
Nombre d'articles	2
Dates extrêmes	2001 - 2012

<b>Partie réservée aux archives</b>	
N° de versement	8WSMIM
Métrage	0,20 ml
Localisation	

<b>Description du versement</b>
Documents budgétaires.

Visa du service versant  
Alexandre GOUDJIL

Visa du service des Archives  
Juliette LE FOLL

Exemplaire n°

## BORDEREAU DE VERSEMENT

1	<p>Documents budgétaires. -</p> <p>2001 : budget primitif (BP), compte de gestion.</p> <p>2002 : budget primitif (BP), budget supplémentaire (BS), compte administratif (CA).</p> <p>2003 : budget primitif (BP), budget supplémentaire (BS), décision modificative (DM), compte administratif (CA).</p> <p>2004 : compte administratif (CA), rapport d'activité.</p> <p>2005 : budget primitif (BP), budget supplémentaire (BS).</p> <p>2006 : budget supplémentaire (BS), compte administratif (CA), compte de gestion.</p> <p>2007 : budget primitif (BP), décision modificative (DM), compte administratif (CA).</p> <p>2008 : budget primitif (BP), budget supplémentaire (BS), projet de décision modificative (DM), compte administratif (CA), compte de gestion.</p>	2001 - 2008
2	<p>Documents budgétaires. -</p> <p>2009 : compte administratif (CA), compte de gestion.</p> <p>2010 : budget primitif (BP), décision modificative (DM), compte administratif (CA), compte de gestion, rapport d'activité, actif 2010.</p> <p>2011 : budget primitif (BP), compte administratif (CA), compte de gestion, rapport d'activité.</p> <p>2012 : budget primitif (BP), compte administratif (CA), compte de gestion.</p>	2009 - 2012

## Annexe n°5 à la Convention de dissolution du Syndicat mixte de l'Île de Monsieur

### Etat des personnels

Nom Prénom	Grade	Statut	Catégorie	Temps de travail	Observation	Collectivité d'accueil
BACHOFFER Eric		Contractuel	A	Temps plein	Directeur d'exploitation	Département des Hauts-de-Seine
TOUTAIN Catherine		Contractuel	A	Temps plein	Adjointe au Directeur d'exploitation	Département des Hauts-de-Seine
BILON Olivier	Attaché territorial	Titulaire	A	Temps partiel (80%)	Agent départemental mis à disposition auprès du Syndicat mixte	Département des Hauts-de-Seine
ROBLES José	Educateur territorial des APS principal 1 <sup>ère</sup> classe	Titulaire	B	Temps complet	Agent départemental mis à disposition auprès du Syndicat mixte	Département des Hauts-de-Seine
CHAMBORAIRE Steeve	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	Titulaire	C	Temps complet	Agent départemental mis à disposition auprès du Syndicat mixte	Département des Hauts-de-Seine
SEMENTERY Christophe	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	Titulaire	C	Temps complet	Agent départemental mis à disposition auprès du Syndicat mixte	Département des Hauts-de-Seine
KOUDRIAVTZEFF Theo	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	Titulaire	C	Temps complet	Agent départemental mis à disposition auprès du Syndicat mixte	Département des Hauts-de-Seine
KOUIDRI Djaniila	Attaché territorial	Titulaire	A	Temps partiel (10%)	Agent départemental mis à disposition auprès du Syndicat mixte	Département des Hauts-de-Seine
GAUBIL Olivier	Ingénieur territorial principal	Titulaire	A	Temps partiel (20%)	Agent départemental mis à disposition auprès du Syndicat mixte	Département des Hauts-de-Seine
BIDAUD Jean-Noël	Technicien territorial	Titulaire	B	Temps complet	Agent de GPSO mis à disposition auprès du Syndicat mixte	Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest
FABRICE Thierry	Adjoint technique territorial	Titulaire	C	Temps complet	Agent de GPSO mis à disposition auprès du Syndicat mixte	Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest
GEFFROY Thierry	Adjoint technique territorial	Titulaire	C	Temps complet	Agent de GPSO mis à disposition auprès du Syndicat mixte	Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest

### **Conditions de reprise du personnel par le Département des Hauts-de-Seine :**

Les agents fonctionnaires seront réaffectés au sein du Département à identité d'échelon et ancienneté conservée.

Les agents contractuels seront recrutés sur la base d'un contrat de droit public, à conditions et rémunérations identiques dans la limite des textes en vigueur (article 14 ter de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires).

Les congés annuels générés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et la date de la dissolution du Syndicat mixte, et non soldés à la date de la dissolution pourront être repris par le Département des Hauts-de-Seine sur présentation d'une attestation du Syndicat mixte. Ne sont pas concernés par cette reprise, les jours de réduction du temps de travail (RTT) et les récupérations.

Tout prélèvement lié à des prestations des œuvres sociales (titres de restauration, chèques vacances etc.) effectué par le Syndicat mixte sera interrompu et ne sera pas repris. A compter de la date de la reprise, les agents pourront bénéficier du service des prestations des œuvres sociales (SPOS) du Département des Hauts-de-Seine.

### **Conditions de reprise du personnel par l'Établissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest (GPSO) :**

Les agents fonctionnaires sont réaffectés au sein des services de GPSO à identité d'échelon et ancienneté conservée.

Les congés annuels générés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et la date de la dissolution du Syndicat mixte, et non soldés à la date de la dissolution pourront être repris par GPSO sur présentation d'une attestation du Syndicat mixte.

Tout prélèvement lié à des prestations des œuvres sociales (titres de restauration, chèques vacances etc.) effectué par le Syndicat mixte sera interrompu et ne sera pas repris. A compter de la date de la reprise, les agents bénéficieront des prestations actuellement proposées aux agents de GPSO.

**Annexe N°6 à la Convention de dissolution du Syndicat mixte de l'île de Monsieur**  
**Liste des marchés transférés au Département des Hauts-de-Seine**

Objet	Titulaire
AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX	AGRIGEX
ELECTRICITE	EDF - SIPPEREC
EXPLOITATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES	ENGIE COFELY
MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES	BOUYGUES ENERGIES SERVICE
NETTOYAGE DES LOCAUX DU PARC NAUTIQUE DE L'ÎLE DE MONSIEUR	EUROPNET
SURVEILLANCE ET GARDIENNAGE DU PARC NAUTIQUE DE L'ÎLE DE MONSIEUR	SMCE
MAINTENANCE VIDEOSURVEILLANCE	IPS
MATERIEL MUSCULATION	FIT SERVICES
LOCATION FONTAINE A EAU	CHÂTEAU D'EAU
ASCENSEUR BMY02	OTIS
PLATEFORME PMR BMY03	OTIS
LOCATION VOITURETTE ELECTRIQUE + MAINTENANCE ET ASSURANCE	ORA
LOCATION PHOTOCOPIEUR	UGAP
DERATISATION INTERIEURE	HSS
PETITS MATERIELS (PETIT OUTILLAGE, QUICAILLERIE, PEINTURE...)	DIVERS FOURNISSEURS
MISSION DE CONCEPTION ET D'EXECUTION DE MISE EN LUMIERE DES BATIMENTS ET ENSEIGNES	AARTILL



**Annexe N°7 à la Convention de dissolution du Syndicat mixte de l'île de Monsieur**

**Liste des litiges en cours**

CONTRAT D'ASSURANCE MOBILISE	NOM DU TIERS	SINISTRE
AXA ASSURANCES Contrat : 4914623604 Réf : 149283502487	Madame Laura RUTH	ACCIDENT RUTH
SMACL Assurances Contrat : 106478/M Réf : 2018179913T - 1028	Association Voga Veneta Parisien	ACCIDENT VOGA VENETA PARISIEN





## **Annexe n°8 à la Convention de dissolution du Syndicat mixte de l'Île de Monsieur**

### **Liste des conventions d'occupation temporaire du domaine public et autres contrats**

Réalisation de travaux pour les lignes 15 Sud et Ouest du Grand Paris Express avec la Société du Grand Paris
Utilisation des Installations du domaine public fluvial avec Voies Navigables de France
Convention de mise en superposition d'affectation du domaine public fluvial avec Voies Navigables de France
Convention de transfert de gestion des parkings de l'île de Monsieur et ses avenants
Contrat d'achat de l'énergie électrique avec EDF
Protocole organisationnel de circulation avec la société Solétanche-Bachy France



## Annexe n°9 à la Convention de dissolution du Syndicat mixte de l'Île de Monsieur

### Liste des conventions de mise à disposition des installations du Parc nautique départemental

#### 9.1 - Associations résidentes

Nom	Siège social
ACBB Omnisports (sections Aviron et Canoë-Kayak)	10 rue Liot 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
Arc de Seine Kayak (ASK)	4 rue de Saint-Cloud 92310 SEVRES
Billancourt Athletic Club Canoë Kayak Sèvres Issy-les-Moulineaux (BAC CK)	Parc Municipal des Sports 5 avenue Jean Bouin 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Centre Nautique des Scouts Marins de Boulogne (CNSMB)	Chez M. Grégoire Auzenat 1 rue Marcel Allegot 92190 MEUDON
Nautique Sèvres	4 rue de Saint-Cloud 92310 SEVRES
Val de Seine Nautique (VSN)	4 rue de Saint-Cloud 92310 SEVRES

#### 9.2 - Associations bénéficiant d'une adresse postale

Comité départemental d'Aviron des Hauts-de-Seine

Comité départemental de Canoë-Kayak des Hauts-de-Seine

Comité départemental de Voile des Hauts-de-Seine

Ces associations bénéficient d'une adresse postale au sein même du Parc nautique départemental de l'Île de Monsieur.

**9.3 - Autres conventions**

Nom	Siège social
Les Canards de Paris SAS	2 rue Troyon 92310 SEVRES
L'association « Société des Amis du Musée National de Céramique »	2 place de la Manufacture 92310 SEVRES
Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) - Centre de Formation Paris Ile-de-France	4 rue de Saint-Cloud 92310 Sèvres

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**DU**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**ISSN 0985 - 5955**

Pour toute correspondance, s'adresser à :

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

Direction de la Coordination des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial  
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles  
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

**Directeur de la publication :**

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

**Arrêté DCL / BCLI n°2018- 245 du 19 décembre 2018 portant dissolution du syndicat mixte de l'île de Monsieur.**

**LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE  
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5721-7, L.5211-26, L.5211-25-1 et L. 5212-33 ;
- VU** le décret du 23 août 2016 portant nomination de Monsieur Pierre SOUBELET, en qualité de préfet des Hauts-de-Seine ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 9 janvier 2001 portant création du syndicat mixte pour les activités nautiques, sportives et de loisirs du Val de Seine dénommé Syndicat mixte de l'île Monsieur.
- VU** la délibération n°2018/001 du 22 mars 2018 comité syndical du syndicat mixte de l'île Monsieur, approuvant la convention de liquidation du syndicat mixte de l'île Monsieur;
- VU** les délibérations du comité syndical du syndicat mixte de l'île Monsieur du 17 décembre 2018, du conseil départemental des Hauts-de-Seine du 23 novembre 2018, du conseil de territoire de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest du 26 septembre 2018 et du conseil municipal de Saint-Cloud du 27 septembre 2018 demandant la dissolution du syndicat mixte de l'île Monsieur ;

**CONSIDERANT** que, conformément aux dispositions de l'article L. 5721-7 du code général des collectivités territoriales, la dissolution a été décidée à la majorité des personnes morales qui compose le syndicat mixte ;

**CONSIDERANT** que les conditions de liquidation du syndicat mixte de l'île Monsieur sont réunies ;

## ARRETE

### Article 1<sup>er</sup> :

A compter du 31 décembre 2018, le syndicat mixte de l'Ile Monsieur est dissous.

### Article 2 :

Sous réserve des droits des tiers, la répartition entre les membres du syndicat de l'actif et du passif est constatée conformément aux dispositions de la convention de liquidation annexée au présent arrêté.

### Article 3 :

Conformément aux articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans les deux mois à partir de sa notification ou de sa publication.

Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut également être saisi directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyens » (Informations et accès au service disponibles à l'adresse suivante : « <https://www.telerecours.fr> »).

### Article 4 :

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture des Hauts-de-Seine, Monsieur le président du conseil départemental des Hauts-de-Seine, Monsieur le président de l'établissement public territorial GPSO, Monsieur le maire de Saint-Cloud, Monsieur le directeur départemental des finances publiques des Hauts-de-Seine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hauts-de-Seine.

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général

Vincent

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>